

Trudeau élargit le fossé qui le sépare des libéraux du Québec

■ Si le premier ministre Trudeau semble avoir élargi le fossé qui le sépare de l'intelligentsia libérale du Québec en critiquant la conception que se font de la communauté canadienne «les Solange Chaput-Rolland, Gérard Bergeron, Léon Dion et compagnie», l'allusion qu'il fait à la culture dans sa

lettre ouverte au Québec, en parlant des «deux principales communautés linguistiques et culturelles», représente pour l'ancien président de la commission Pépin-Robarts, M. Jean-Luc Pépin, un pas qui n'avait jamais été franchi jusqu'à maintenant.

pages A 2, A 9 et A 10

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI 1.75

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

MONTRÉAL, MERCREDI 16 JUILLET, 96e ANNÉE, no 166, 96 PAGES, 8 CAHIERS

L'ONCLE S'EST SUICIDÉ HIER

La petite Anick reste introuvable

■ ST-JEROME — «Faites quelque chose, je vous en supplie, je n'en peux plus! Dites-moi s'il est arrivé quelque chose de grave à ma petite Anick?»

ANDRÉ PEPIN

Complètement atterrée, chagrinée et extrêmement nerveuse, la mère de la petite Anick Beauchemin, âgée de 2 ans, disparue depuis dimanche de la résidence familiale de Prévost dans les Laurentides, suppliait hier soir les policiers et son entourage de tout mettre en oeuvre pour lui ramener son enfant. Mme Julien Beauchemin, craignant le pire, était impatiente de connaître le dénouement de cette tragédie.

L'oncle de la fillette, Raymond Royer, de Montréal, âgé de 57 ans, soupçonné de l'avoir enlevée dimanche matin, a été retrouvé hier après-midi dans un boisé près de Saint-Jérôme: il s'était enlevé la vie avec un fusil de calibre .12.



Ni sur lui ni dans l'automobile qu'il avait conduite les policiers n'ont retrouvé le moindre indice pouvant les conduire à la fillette. Tard hier soir, une quinzaine d'agents de la Sûreté du Québec, avec l'aide d'un maître-chien, fouillaient le secteur où l'individu a été retrouvé, dans l'espoir de retracer la fillette aux cheveux blonds bouclés et aux yeux bleus.

Les experts de l'Institut médico-légal tentaient, de leur côté, de trouver des indices sur le corps de Royer qui pourraient indiquer aux enquêteurs la période de temps qui s'est écoulée entre le moment où il a abandonné Anick et celui où il a mis fin à ses jours.

La découverte

Ce sont des policiers patrouillant la région en hélicoptère qui ont repéré hier midi le cadavre. Royer, un ancien agent de sécurité avait déjà, l'hiver

voir ANICK, page A 4

L'HERBE À POUX PEUT VOUS VALOIR UNE AMENDE DE \$50!

page A 12



photo Pierre McCann

LA «BOUFFE» AUX FLORALIES

Vaut mieux apporter votre boîte à lunch!

Aux Florales, boire et manger coûte cher: le thé et le café se vendent 60 ou 70 cents et la pomme... 65 cents!

page D 2

LA CONVENTION RÉPUBLICAINE

KISSINGER: L'AMÉRIQUE A BESOIN DE REAGAN

■ Décrivant Ronald Reagan — qu'il s'était plu à railler en 1976 — comme l'héritier légitime des trois derniers présidents républicains, l'ex-secrétaire d'Etat Henry Kissinger a prédit hier l'apocalypse si le président Carter n'était pas battu aux élections du 4 novembre prochain. Selon lui, seule une administration républicaine dirigée par

Ronald Reagan pourra restaurer la puissance américaine dans le monde. C'est demain que M. Reagan doit annoncer le choix de celui qui deviendrait son vice-président, et selon les experts, il pourrait jeter son dévolu sur un parfait inconnu, car, maintenant que Kissinger est rentré dans les rangs, il a le champ libre.

pages A 4 et B 1



LA PEUR DE L'ACCIDENT

Jody Scheckter abandonne la course automobile

■ Après sept ans de compétition, le pilote numéro un de l'écurie Ferrari, Jody Scheckter, a décidé d'abandonner la Formule Un à la fin de la saison. La peur de l'accident a joué un rôle important dans sa décision, a-t-il avoué. Champion du monde l'an dernier devant son coéquipier Gilles Villeneuve, Scheckter accumule les contre-performances depuis le début de la saison. Villeneuve s'en tire encore plus mal. Que se passe-t-il donc chez Ferrari?

page B 6



SOMMAIRE

Annonces classées: G 2 à G 7, H 10 à H 14

Arts et spectacles

— Informations: F 1, F 2, F 6

— Horaires: E 12

Bandes dessinées: H 6

Carrières et professions: H 1 à H 5

Décès, naissances, etc.: F 3

Économie: C 1 à C 7

Êtes-vous observateur?: H 11

FEUILLETON

L'alternative du diable: G 2

Horoscope: H 6

La mode du jour: H 13

Le monde: B 1, B 2, G 1

Médecine d'aujourd'hui: D 13

Mots croisés: H 6

Pleins Feux: A 8

Radio et télévision: H 7

Sports: E 1 à E 15

Tribune libre: A 7

Vivre aujourd'hui: D 1 à D 14

ABEILLES AU REPOS FORCÉ LA RÉCOLTE PEUT ÊTRE DÉSASTREUSE

photo Robert Nadon, LA PRESSE

page D 1

L'AJOURNEMENT «PRO FORMA» JUGÉ ILLÉGAL

Une décision qui ne changera rien, selon le juge Mayrand

page A 3

ÉDITO

DES RÉPUBLICAINS PEU INSPIRÉS À DÉTROT

PAR JEAN PELLERIN

page A 6

METRO
Un maître épicier de confiance

SURVEILLEZ LES CASES
VALEURS

Plus



Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'en est pris avec fermeté aux Solange Chaput-Rolland, Léon Dion et Gérard Bergeron.

Trudeau accuse les penseurs libéraux québécois de nier la «réalité canadienne»

OTTAWA — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a élargi hier le fossé qui le sépare de l'intelligentsia libérale du Québec en matière constitutionnelle en déclarant que les Solange Chaput-Rolland, Gérard Bergeron, Léon Dion et compagnie «semblent nier la réalité d'une communauté canadienne que dans le monde entier on appelle nation ou peuple» dans leur recherche d'une déclaration de principes acceptable

pour le renouvellement de la constitution.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

M. Trudeau, qui a publié hier matin une lettre ouverte dans les journaux du Québec pour expliciter davantage sa position à ce chapitre, a déclaré au cours de sa conférence de presse que c'est probablement involontairement que Mme Chaput-Rolland et MM. Dion et Bergeron adoptent une telle attitude. Il a précisé que c'est à leur intention qu'il a publié hier sa lettre ouverte.

Peuples fondateurs

Dans une autre lettre aux lecteurs publiée lundi, Mme Chaput-Rolland avait fait valoir que M. Trudeau «complique inutilement la vie des fédéralistes du Québec en nous imposant presque de nous lever contre ses desseins de rapatrier la constitution en passant par-dessus la tête des provinces». Elle avait réitéré sa conviction que «le Canada est formé de citoyens issus des peuples fondateurs amérindiens, britanniques et français, lesquels au cours des âges se sont regroupés en deux sociétés distinctes», et ajouté que «plus vite le Canada reconnaîtra la présence et la coexistence de ces deux sociétés, qui ne sont pas uniquement devenues des faits français et anglais (...) mieux se portera l'équilibre social». Elle avait suggéré à M. Trudeau de modifier sa déclaration de principe présentée le 9 juin aux premiers ministres des provinces pour remplacer le mot «peuple canadien» par «Nous, citoyens du Canada, issus et descendants des peuples fondateurs...»

Prié de commenter cette prise de position, M. Trudeau a déclaré hier qu'elle va à l'encontre de l'existence d'une communauté canadienne: «Un citoyen, c'est un individu, et le Canada est plus qu'un assemblage d'individus comme il y en a en Amérique du Nord et comme il y en a dans l'ensemble de l'Afrique. Le Canada est une entité et les citoyens forment quelque chose», a-t-il expliqué en ajoutant qu'en parlant de citoyens, on refuse de dire que ces citoyens forment une collectivité. «A partir du moment où on dit: appelez-les donc les citoyens (...) pourquoi est-ce qu'on parle de la nation québécoise ou de l'Etat québécois? Pourquoi est-ce qu'on ne dit pas simplement les Québécois? C'est justement parce qu'on veut véhiculer autre chose... que les Québécois forment quelque chose de spécial, une communauté; et moi je dis que le Canada forme aussi une communauté. Si le Québec a le droit de s'appeler une nation, ce qui est fort doux, le Canada, à fortiori, a le droit de s'appeler une nation.»

d'avantage une position qui a toujours été la mienne. J'ai dit depuis le début qu'il y avait deux principales communautés linguistiques et culturelles au Canada (...) J'ai toujours dit ça. Quand on parle de linguistique, ça ne fait pas de doute; quand on parle de culture, là ça devient plus compliqué parce qu'il y a pas mal de cultures, dans le sens sociologique, au Canada. Mais je n'ai rien dit de nouveau.»

Plus tôt au cours de sa conférence de presse, M. Trudeau a réitéré qu'il n'est pas possible de parler de nation québécoise tant et aussi longtemps que la population de cette partie du pays ne sera pas composée uniquement de francophones: «Le Québec, en plus des gens d'origine anglo-celtique et tous les immigrants qui ont choisi l'anglais comme langue maternelle, a aussi la nation inuk et les nations indiennes. Alors, si on parle de Québec-nation, ça fait pas mal de cultures ensemble. Et si les Québécois, les séparatistes prétendent faire fonctionner cette nation québécoise dans la justice en respectant leurs minorités, comment peut-on dire que le Canada, qui est aussi composé de plusieurs nations ethniques, ne peut pas faire fonctionner cette nation dans la justice en respectant ses minorités? » M. Trudeau a fait valoir que le problème est de savoir si c'est dans l'intérêt des francophones d'être une majorité à l'intérieur d'un Etat québécois pluraliste, ou d'être une minorité dans un Etat canadien pluraliste. «Notre thèse à nous, Canadiens, c'est que, de toute façon, les francophones sont minoritaires en Amérique du Nord, et comme ils ont des garanties constitutionnelles et qu'ils peuvent en avoir d'autres, s'ils veulent bien m'écouter, pour assurer leur survie et leur développement comme minorité francophone dans l'ensemble du pays, pourquoi lâcher ce pays-là? » M. Trudeau a conclu en disant que s'il faut parler de la nation francophone, il faudra aussi parler de plusieurs autres nations (inuk, etc.) et que la ville de Québec ne pourrait pas être la capitale de cette partie de la nation francophone qui «réside à Moncton ou à Rivière-la-Paix».

Sur un autre sujet, celui des négociations constitutionnelles, M. Trudeau a déclaré que MM. Jean Chrétien et John Roberts, qui dirigent la délégation fédérale, semblent plutôt optimistes, peut-être davantage que j'aurais tendance à le croire en observant les choses de l'extérieur.»

TAPIS Métropolitain

Vente Géante Estivale de Tapis

NOUS VENDONS AUX PLUS BAS PRIX

Grâce à nos 20 magasins-entrepôts géants, seul Tapis Métropolitain peut vous offrir... le plus grand choix de tapis... plus que 10,000 rouleaux... plus que 10,000 couleurs... les plus bas prix... Une seule visite vous convaincra!

Le choix est vraiment vaste... les prix sont presque incroyables!

On a déniché les meilleures aubaines chez les meilleurs fabricants pour vous offrir les prix des plus avantageux... aujourd'hui! Le choix est étonnant, les économies également... venez nous voir dès maintenant!

Épargnez jusqu'à 50%

achat spécial de tapis de la plus haute qualité

- Peluche, 100% Trevira polyester, endos cousine, traité au Scotchgard, anti-salissures, anti-saletés. Rég. \$12.99 v.c. PRIX DE VENTE: \$7.99 v.c.
- Boudoir, 5 couleurs en stock, 100% nylon de Dupont, endos cousine, traité au Scotchgard. Rég. \$14.99 v.c. PRIX DE VENTE: \$9.99 v.c.
- Saxony, super qualité, 100% polyester de Trevira. Quantité limitée, traité anti-salissures. Rég. \$10.99 v.c. PRIX DE VENTE: \$10.49 v.c.
- Devises écruées Saxony 100% polyester de Trevira. Quantité et choix de couleurs limités. Traité au Scotchgard. Rég. \$18.99 v.c. PRIX DE VENTE: \$11.99 v.c.
- Vélours, nylon de Dupont très dense, traité au téflon, anti-salissures, anti-saletés. Quantité limitée. Rég. \$16.99 v.c. PRIX DE VENTE: \$12.99 v.c.
- Saxony de Luxe, balance d'inventaire d'un gros manufacturier canadien. Les quatre. Quantité limitée. Rég. \$18.99 v.c. PRIX DE VENTE: \$13.99 v.c.

"VOTRE CHOIX"

- Imprime, 100% nylon
- Commercial, endos caoutchoute
- Vélours bouclé, polypropylène
- Embossé, 2 tons

Quantité limitée. Rég. jusqu'à \$7.99 v.c. PRIX DE VENTE: \$4.99 v.c.

"VOTRE CHOIX"

- Cisèle, style discontinuée
- Achat "en vrac", 4 couleurs
- Twist, 100% nylon, traité au Téflon
- Bouclé coupé, endos cousinée
- Peluche cisèle, 100% nylon

Quantité limitée. Rég. jusqu'à \$11.99 v.c. PRIX DE VENTE: \$7.99 v.c.

"VOTRE CHOIX"

- Vélours, 100% Trevira Polyester
- Peluche, très dense, 5 couleurs
- Saxony bouclé, ton sur ton
- Bouclé coupé, 100% nylon de Dupont
- Saxony, 100% polyester, Scotchgard

Quantité limitée. Rég. jusqu'à \$16.99 v.c. PRIX DE VENTE: \$10.99 v.c.

COUPONS Économisez jusqu'à 70%

Grandeurs suffisantes pour chambres, salon, salle à manger, etc.

CARPETTES Épargnez 40%

6 x 9 approximatif \$129 \$77.00
9 x 12 approximatif \$269 \$161.00

Venez à bonne heure pour un meilleur choix. Quantité limitée.

Installation gratuite

Choisissez parmi ces beaux tapis. Nous ferons l'installation sans frais additionnels.

- Saxony nylon à aspect tweed. Quantité limitée, résiste aux taches et à la saleté. Tapis seulement. Rég. \$13.99 v.c. Installation gratuite. PRIX: \$11.99 v.c.
- Peluche, 100% nylon, ton sur ton de Dupont, 5 couleurs en stock, traité au Scotchgard. Tapis seulement. Rég. \$15.99 v.c. Installation gratuite. PRIX: \$12.99 v.c.
- Boudoir coupe au toucher très doux de nylon multicolore. 15,000 v.c. en stock. Tapis seulement. Rég. \$16.99 v.c. Installation gratuite. PRIX: \$13.99 v.c.
- Vélours, Trevira, 100% polyester de Burlington. Traité au téflon. Quantité limitée. Tapis seulement. Rég. \$19.99 v.c. Installation gratuite. PRIX: \$14.99 v.c.
- Achat "en vrac" Peluche cisèle de nylon Dupont. Choix de 10 couleurs ton sur ton. Saxony. 18 couleurs en stock. Fabricage par Armstrong. Tapis seulement jusqu'à \$21.99 v.c. Installation gratuite. PRIX: \$16.99 v.c.
- Boudoir coupe d'importation. Fabricage de nylon Dupont. 6 couleurs à la mode. Tapis seulement. Rég. \$23.99 v.c. Installation gratuite. PRIX: \$18.99 v.c.

*Surfaces plancher seulement.

MARCHANDISE DE PREMIÈRE QUALITÉ GARANTIE DE 100 JOURS SUR LE PLUS BAS PRIX GARANTIE À VIE SUR L'INSTALLATION

Tapis Métropolitain **"MEILLEUR ACHAT"**

Vous obtenez avec votre achat un Certificat de Garantie supportant notre

- GARANTIE de MARCHANDISE de PREMIÈRE QUALITÉ
- GARANTIE de 100 JOURS DU PLUS BAS PRIX
- GARANTIE À VIE SUR L'INSTALLATION

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT 327-6065

TAPIS Métropolitain

20 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA

MONTREAL 6935 est. rue Jean-Talon (entre le boul. Langlet et Les Galeries d'Anjou) 254-4524	BROSSARD 1875 rue Panama (coin Taschereau à l'est du Pont Champlain)	ST-JEAN Carrefour Le Johannis 182 boul. St-Joseph (voisin de Canadian Tire)
DOLLARD 3247 boul. des Sources (voisin de Canadian Tire)	LASALLE 1580 rue Dollard (face à David Boyer)	LONGUEUIL 1834 chemin Chambly, 109 pi. au nord de Cure Poirier
LAVAL 1775 boul. St-Martin (à l'est du boul. Le Corbusier)	CHATEAUGUAY 1096 rue d'Anjou (face à Canadian Tire)	

Simple explication

M. Trudeau a d'ailleurs précisé que sa lettre ouverte publiée hier dans les journaux ne constitue pas un pas en avant en direction d'une reconnaissance accrue de la dualité canadienne. Prié d'expliquer le but de sa démarche, il a répondu qu'il s'agissait simplement «d'expliquer

La Quotidienne
Tirage d'hier 4-9-9

Chiens de Garde

Votre protection **\$350 et plus**

VENI LOCATION • DRESSAGE

Service après-vente gratuit, 1 an

PENSION \$4.50 par jour

Chargeux — Master Charge

SECURITY CANINE INC.
661-6656 (24 heures)
Ville de Laval

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: 18 Maximum: 27 Nuageux avec éclaircies

DEMAIN Nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	24	24	Ensol. pass. nuageux	Beau
Outaouais	27	27	Nuageux, éclaircies	Nuageux
Laurentides	24	24	Brumeux	Nuageux
Cantons de l'Est	27	27	Nuageux, éclaircies	Nuageux
Mauricie	23	23	Nuageux, éclaircies	Beau
Québec	25	25	Nuageux, éclaircies	Beau
Lac-Saint-Jean	23	23	Nuageux, éclaircies	Beau
Rimouski	20	20	Nuageux, éclaircies	Beau
Gaspésie	20	20	Nuageux, éclaircies	Beau
Bale-Comeau	21	21	Nuageux, éclaircies	Beau
Sept-Îles	21	21	Nuageux, éclaircies	Beau

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	12	19
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	10	22

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	23	31	Chicago	27	33
Washington	23	33	San Francisco	12	24
Boston	20	32			

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	16	16	Stockholm	20	20
Athènes	34	34	Sydney	12	12
Berlin	22	22	Tokyo	23	23
Bruxelles	16	16	Tunis	31	33
Casablanca	26	26	Vienne	25	25
Genève	14	14	Varsovie	15	19
Hong Kong	29	29			

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	24	31	Bermudes	21	24
Mexico	13	25	Barbade	25	31
			Nassau	25	32
			Rio de Janeiro	24	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi:	\$1.25	
Samedi seulement:	0.75	

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines		13	26	52
par courrier: Canada		\$37.00	\$74.00	\$148.00
Lundi au samedi		\$24.00	\$48.00	\$96.00
Samedi seulement		\$13.00	\$26.00	\$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines		13	26	52
par courrier:		\$55.25	\$110.50	\$221.00
Lundi au samedi		\$34.45	\$68.90	\$137.80
Samedi seulement		\$20.80	\$41.60	\$83.20

ANNONCES CLASSEES

Commandes	285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h	
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National, Télé-Press	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITE

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedis: 8h à 16h) 285-6911

De l'eau à Farnham

■ FARNHAM (d'après CP) — L'eau afflue de nouveau dans les robinets de cette petite ville de 6,500 habitants, située à 80 km au sud-est de Montréal, et si elle n'est pas encore assez pure pour être bue, elle suffit au moins pour prendre un bain ou pour faire sa lessive.

Depuis plusieurs semaines déjà, les résidents de Farnham boivent de l'eau embouteillée apportée de l'extérieur de la ville par des camions.

Le ministre de l'Environnement Marcel Léger a fait savoir hier que l'on avait connecté trois conduites d'eau de l'usine de filtrage de la ville à un affluent non pollué de la rivière Yamaska. Toutefois, M. Claude Vallée, l'ingénieur responsable de l'opération, a prévenu les résidents de ne pas boire cette eau jusqu'à ce que le tuyauterie de l'usine de filtrage ait pu être nettoyée, travail qui doit prendre plusieurs jours.

M. Léger a souligné par ailleurs que si l'eau était revenue, le problème suscité par la pollution de la Yamaska n'était pas résolu pour autant. Le cours d'eau tout entier devra être nettoyé, a-t-il dit, et cette tâche va nécessiter la coopération de toutes les municipalités, industries et entreprises agricoles du bassin de la Yamaska.

La rivière, qui possède plusieurs ramifications, traverse une bonne partie des Cantons de l'Est avant de se jeter dans le Saint-Laurent.



Des échelles et des civières descendues à l'aide de cordes ont servi à secourir les pensionnaires.

21 MORTS À MISSISSAUGA

Une cigarette serait la cause de la tragédie

■ MISSISSAUGA, Ont. (CP, UPC) — Le coroner Kevin Flynn, dissimulant avec peine son émotion après avoir visité la maison de repos où 21 personnes ont péri lundi soir, a déclaré hier que les pensionnaires étaient condamnés d'avance.

«Je crois qu'ils étaient morts même avant l'arrivée des pompiers», a-t-il dit.

Dix-neuf des victimes, huit hommes et onze femmes, dont l'âge variait entre 52 et 94 ans, ont été identifiées hier. Vingt personnes ont été empoisonnées par la fumée, tandis que la dernière, un amputé des deux jambes, a succombé à des brûlures. On croit que c'est une cigarette que ce dernier fumait au lit qui est la cause de la tragédie. «Les patients ne sont pas autorisés à fumer dans leurs chambres», a déclaré M. Harold Livergant, président de la compagnie Extendingcare, qui possède 18 maisons de convalescence en Ontario et dans les trois provinces de l'Ouest. «Nous avons disposé des avis à ce sujet un peu partout, mais certains patients refusent de les respecter. Le fait de fumer au lit constitue l'un des problèmes les plus sérieux auxquels les centres de convalescence ont à faire face en Amérique du Nord.»

Les pompiers, qui arrivèrent sur les lieux vers 21h30, utilisèrent des échelles pour secourir certains des pensionnaires, tandis que d'autres étaient attachés à des civières et descendus au sol à l'aide de cordes.

C'est le pire désastre dû au feu à survenir dans le Toronto métropolitain depuis l'incendie qui

s'était produit le 17 septembre 1949 à bord du navire de croisière Noronic, dans le port de Toronto, et avait fait 119 victimes.

Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause exacte du sinistre, qui a pris naissance au troisième étage de l'établissement et s'est propagé avec une rapidité foudroyante aux 18 chambres de cet étage. Les 177 personnes qui habitaient les deux autres étages ont pu être secourues à temps, mais 35 d'entre elles n'ont pas moins subi des blessures, et une personne serait dans un état critique à l'Hôpital général de Mississauga.

Plusieurs personnes se sont interrogées sur la raison pour laquelle des patients non mobiles étaient logés au 3e étage. M. Don Schurman, vice-président d'Extendingcare, a expliqué qu'il existait plusieurs points de vue sur la ségrégation des pensionnaires d'un établissement de ce genre.

«Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise méthode», a-t-il dit. «Beaucoup d'experts sont d'avis que les patients les plus mobiles devraient être logés au 1er étage, afin d'avoir facilement accès à l'extérieur sans avoir à déranger personne.»

Le juge Mayrand: l'affaire du «pro forma», une tempête dans un verre d'eau

■ Le juge en chef de la Cour des sessions de la paix de Montréal Yves Mayrand qualifie de «tempête dans un verre d'eau» et «d'accident de parcours» la publicité qui entoure la récente décision du juge Jean-Guy Boillard concernant l'ajournement «pro forma».

MARTHA GAGNON

Selon lui, cette décision du magistrat de la Cour supérieure n'aura aucun effet sur le système actuel et ne fera tomber personne de sa chaise. Au cours d'une entrevue téléphonique hier, le juge Mayrand a déclaré: «Il n'est absolument pas question de modifier un système dans lequel, d'ailleurs, les avocats y trouvent leur avantage. La publicité actuelle est grandement exagérée. Ce jugement ne fait pas plus autorité qu'un jugement à l'affet contraire rendu antérieurement par le juge Jacques Dugas, également juge de la Cour supérieure.»

Rappelons que le juge Jean-Guy Boillard a libéré un prévenu de plusieurs accusations parce qu'il considère que l'ajournement «pro forma» est un moyen déguisé trop souvent utilisé pour remettre à plus de huit jours l'enquête préliminaire d'un accusé, alors que le code stipule qu'un délai plus prolongé n'est permis qu'avec le consentement de ce dernier.

Le juge Mayrand estime que la cause qu'a défendue l'avocat Alan Guttman en est une exceptionnelle. «La communication de la preuve se fait généralement à l'intérieur du délai de huit jours pour les accusés détenus. Il semble que si dans la présente cause, le délai a dépassé les huit jours, c'est principalement dû à une importante diminution des effectifs durant la période comprise entre la Saint-Jean-Baptiste et la fête du Canada. Comme on voit, il s'agit d'un cas exceptionnel et il n'y a pas lieu de songer à abandonner un système efficace, avant-gardiste et qui tient compte des intérêts de l'accusé comme ceux de la société», a-t-il commenté.

Pour le juge en chef, une seule chose est importante: le système de la communication de la preuve qui permet aux avocats de discuter entre eux et de prendre

connaissance de la preuve à être soumise.

«La remise pour communication de la preuve n'est pas une remise inutile», affirme le juge Mayrand. Lorsqu'on lui demande s'il y a bel et bien des abus dans les délais, il s'abstient de répondre ou plutôt esquive habilement la question en expliquant: «C'est un système volontaire qui semble plaire à tout le monde. A Montréal, pour un procès régulier, la moyenne de temps est de quatre mois. C'est très bon.»

Le système de communication de la preuve a été implanté à Montréal, il y a plus de six ans. Le juge Mayrand vante ses mérites en évoquant les faits suivants: «Chaque année, nous éliminons plus de 20,000 témoins dont plusieurs milliers de policiers, ce qui représente une économie d'environ \$1 million; le nombre de plaidoyers de culpabilité augmente et les avocats offrent une bonne collaboration.»

Le ministère fédéral de la Justice a accordé, il y a quelques mois, un octroi de \$25,000 pour permettre à un groupe de chercheurs de produire une évaluation du système. Le rapport devrait être publié sous peu.

«Les effets bénéfiques du système sont trop importants pour l'abandonner et revenir dix ans en arrière à cause d'un léger accident de parcours», affirme le juge en chef des sessions de la paix.

«En 1970, le nombre d'avocats de la Couronne est passé de 20 à 80 et nous n'étions que trois juges de plus pour faire face à la musique. Il fallait trouver un système efficace pour donner un meilleur traitement à tout le monde. Nous avons mis sur pied la communication de la preuve. Ce qui permet aux avocats de fonctionner selon leurs intérêts», précise le juge Mayrand. Il refuse de commenter publiquement le bien-fondé du jugement du juge Boillard. Il se contente de déclarer que «la publicité est surtout faite autour d'un avocat».

Le juge Mayrand ne dit pas non pas non plus si dans un avenir rapproché, les juges pensent deux fois avant de recourir au «pro forma».

Les rues de Montréal

ALEXIS-CONTANT, avenue (1962)

Alexis Contant (1858-1918) fut organiste et compositeur. On doit à ce Montréalais des messes, des motets, des mélodies et deux oratorios. Axe est-ouest croisant le boulevard Langelier, quelques rues au sud de Beaubien. X X X

RODOLPHE-MATHIEU, avenue (1965)

Pianiste et compositeur, fondateur de l'Institut canadien de musique, Rodolphe Mathieu (1894-1962) fut le premier Canadien à faire entendre une de ses compositions à Paris. Il avait été élève d'Alexis Contant. Axe est-ouest sud de Beaubien près de Langelier. X X X

ERNEST-LAVIGNE, avenue (1962)

En l'honneur d'Ernest Tessier-Lavigne (1851-1909), cornettiste, compositeur, chef d'orchestre, ainsi que fondateur et directeur des concerts du parc Sohmer de Montréal (1889). Axe est-ouest, 2e rue sud de Beaubien près Langelier. X X X

HENRI-MIRO, avenue (1962)

Compositeur d'origine espagnole, Henri Miro (1879-1950) est arrivé à Montréal en 1902. Il a créé des messes, une opérette, des cantates et la «Symphonie canadienne». Quelques rues sud de Beaubien, axe est-ouest. X X X

GUILLAUME-COUTURE, place (1951) et avenue (1962)

En l'honneur de Guillaume Couture (1851-1915), organiste, compositeur et fondateur de l'Orchestre symphonique de Montréal. Le nom de la place lui a été donné en 1951 pour marquer le centième anniversaire de sa naissance, tandis que son nom a été donné à une rue en même temps qu'une brochette de musiciens qui se sont illustrés à Montréal. Même secteur que Henri-Miro. Axe est-ouest, une rue nord de Henri-Miro.

SANDWICHES ASSORTIS POUR VOS RECEPTIONS DE BUREAU OU A LA MAISON

Nous vous fournissons de délicieux hors-d'œuvre chauds et froids, canapés, beignets, plateaux de celeri et olives, plateaux de fromage, plateaux de viandes. A des prix raisonnables.

Nous livrons partout à Montréal 844-3901

48 SANDWICHES COCKTAIL 600

FRAIS DU JOUR



EGROIDS 4075, rue Saint-Denis



PETIT SAUMON FRAIS entier

SANS TÊTE frais, 3 à 5 lb \$285 lb

LA MAISON DU HOMARD VIVANT Sidney's THE HOUSE OF LIVE LOBSTER

SCAMPIS DE L'ISLANDE Nouvelle saison et nouveau bas prix

Gr. 24-30 \$1025, Gr. 18-24 \$1255, Gr. 15-18 \$1395, Gr. 9-12 \$1725

SAUMON rouge frais en darnes seulement... \$595 lb PETONCLES de Digby... \$695 lb

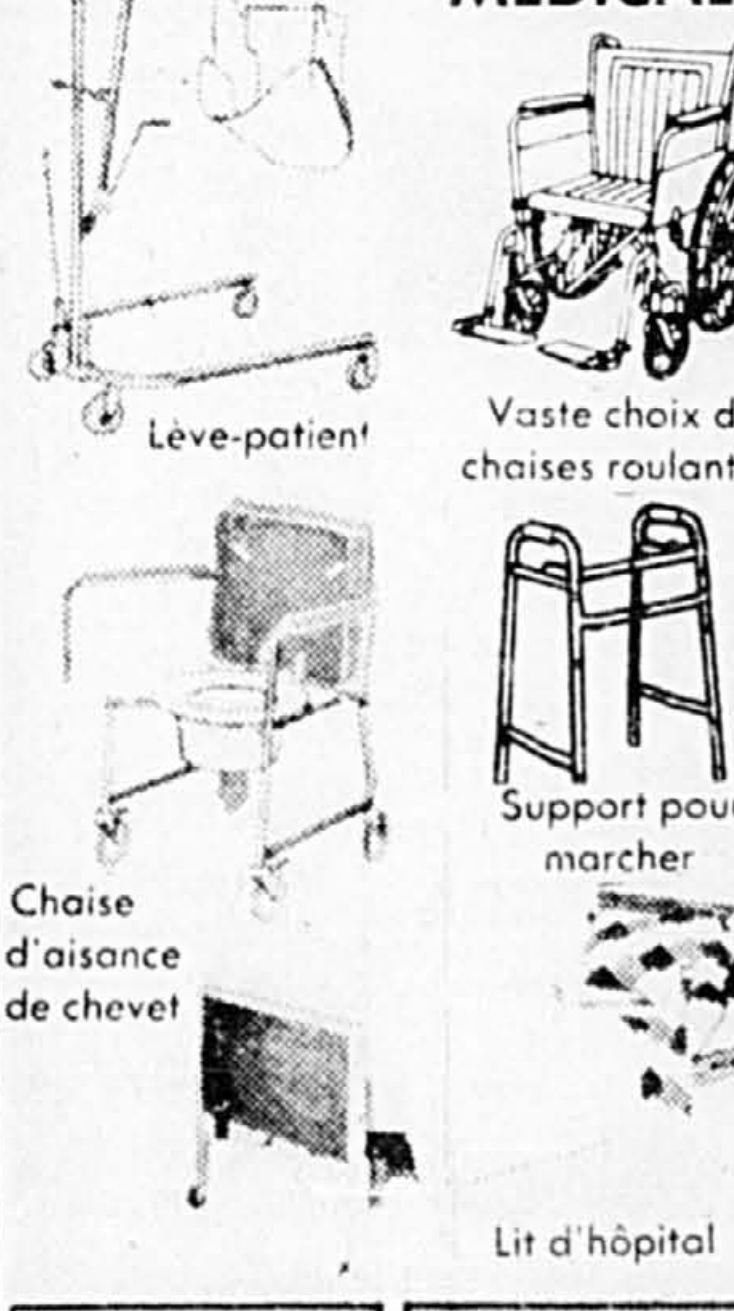
5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (coin du boul. Laurentien) Saint-Laurent 335-3163

3677, chemin Saint-Jean (Blue Heaven Centre d'achats) Dollard-des-Ormeaux 626-7838

3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarché) Chomedey, Laval 681-6731

RÉGENT ST-PIERRE INC. C. Martin Jr & Cie

EQUIPEMENT MÉDICAL



LOUEZ avec option d'achat 849-2407 Vente ou location

HEURES D'OUVERTURE Lun. au vend.: 9h à 17h30

À LOUER Lit patient de maison disponible Service et démonstration à domicile. Depuis plus de 65 ans à votre service. 4338, rue Saint-Denis Montréal, Québec 849-2407

AVIS AUX MEMBRES ANCIENS ET ACTUELS de

VIC TANNY

VOICI 3 OFFRES IMPOSSIBLES À REFUSER* POUR

\$50

SEULEMENT

- Même si votre carte de membre est expirée, nous vous la renouvelerons pour **UNE ANNÉE COMPLÈTE**
- Si vous êtes actuellement membre, nous prolongerons votre affiliation d'une année complète **OU**
- Sur présentation de votre carte ou contrat, vous pourrez affilier votre mari, votre femme* votre fils ou votre fille (*âgée de 16 ans ou plus et résidant sous votre toit) pour **UNE ANNÉE COMPLÈTE**

* La preuve de votre qualité de membre devra être fournie sous forme de carte de membre ou contrat

STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT

7 clubs dans la région de Montréal, communiqués avec le plus près de chez vous

Place Bonaventure... 866-3992	Ville LaSalle, Place Newman... 366-8080
Centre commercial Rockland... 341-3810	Chomedey, 1278, boul. Labelle... 687-1915
Montréal-Nord, Place Bourassa... 326-8240	Mail West Island... 663-2130
Centre commercial Côte-St-Luc... 482-7415	

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA, LES ÉTATS-UNIS ET L'EUROPE

ANICK

SUITE DE LA PAGE A 1

dernier, tenté de se suicider après avoir vu mourir sa femme, la soeur de Mme Beauchemin. Hier midi, l'agent J. Rosa, un spécialiste en dynamitage de la SQ a été intrigué par la présence d'une voiture de location de marque Caravelle 1980 stationnée près d'une carrière. Dans la voiture, sur la banquette avant, se trouvaient le biberon d'Anick et quelques vêtements. C'est alors que tout le détachement de St-Jérôme fut alerté et qu'un hélicoptère, survolant le secteur, fit la macabre découverte.

Une lettre

Selon la famille Beauchemin rencontrée hier à son domicile, Royer aurait dit, dimanche matin, à la plus âgée des filles dont il avait la garde pour la fin de semaine, Carole, âgée de 11 ans: «Ne t'inquiète pas, je vais prendre une marche avec la petite». Plus tard, il aurait appelé pour dire qu'il rentrerait tard. Carole n'a pas cru bon d'alerter la police, l'oncle jouissant de l'entière confiance des Beauchemin: «Il est propriétaire de la maison que nous habitons, il était souvent avec nous et jamais nous n'aurions cru qu'il pouvait poser un tel geste», a expliqué la mère au cours d'une brève entrevue.

Lors de son départ avec l'enfant, Royer a toutefois laissé une lettre à l'intention des parents, dans laquelle il explique l'avoir enlevée. Il invite les parents à ne pas aviser la police s'ils veulent la retrouver vivante. «Vous la retrouverez au motel que vous connaissez, là où il y a une télévision couleur», écrit Royer, mais personne ne peut déchif-



Une quinzaine de policiers, aidés d'un maître-chien, ont systématiquement fouillé le boisé situé sur le boulevard Kennedy de Saint-Jérôme dans le but de retrouver la petite Anick Beauchemin.

frer ce message pour le moins incohérent.

Pendant ce temps, les parents se trouvaient dans les Laurentides pour une fin de semaine de camping.

Selon eux, Royer «adorait la petite et il est difficile d'imaginer qu'il ait pu lui faire du mal».

Quand il a quitté le domicile des Beauchemin, Royer a utilisé une des automobiles de la famille, une Chevrolet 1971 de couleur bleu et blanc; ce véhicule a été retrouvé hier en matinée à l'an-

gle des rues Gilford et des Erables, ce qui laisse supposer, selon les policiers, que l'individu s'est déplacé à plusieurs reprises avec l'enfant avant de se suicider. Hier soir, les enquêteurs de la Sûreté du Québec affirmaient que Royer avait très bien pu abandonner la fillette ailleurs que dans le secteur où lui-même a été retrouvé.

La tombée de la nuit a interrompu hier soir les recherches qui devaient reprendre dès ce matin.

GOLDWATER PRÉDIT UNE HÉCATOMBE NUCLÉAIRE

Carter interminablement pris à partie à Détroit

■ DETROIT — Jimmy Carter fut si interminablement pris à partie hier soir par une vingtaine d'orateurs républicains que le grand discours thème que devait prononcer le congressman Guy Van De Jagt fut remis à aujourd'hui faute de temps.

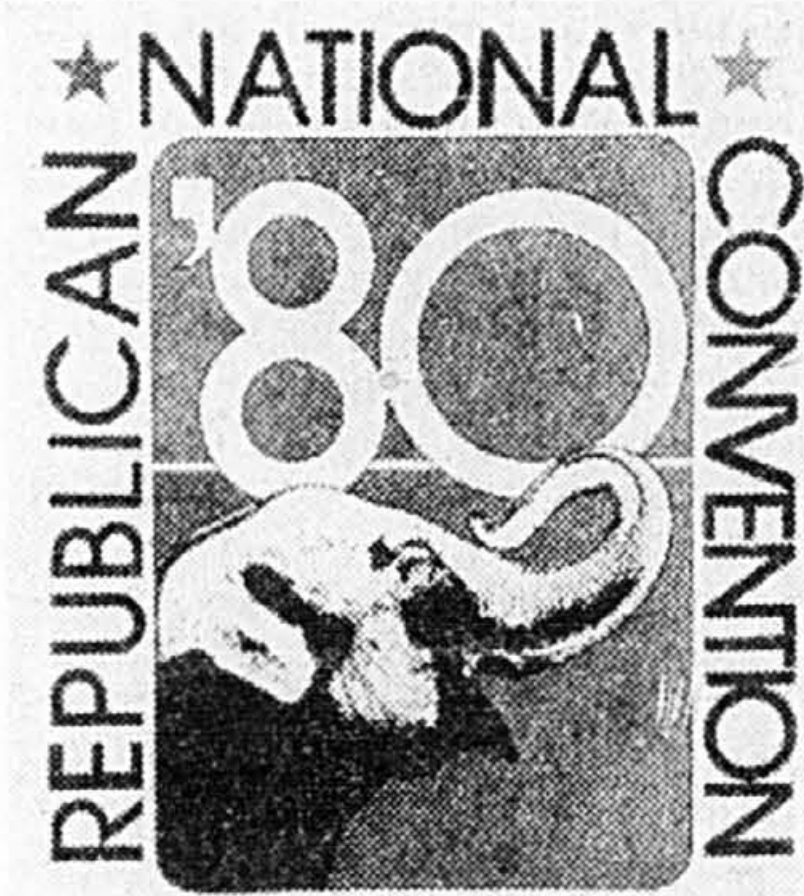
JEAN PELLETIER

envoyé spécial de LA PRESSE

M. Van De Jagt, l'un des trois candidats pressentis à la vice-présidence, dont le talent oratoire rivalise, dit-on, avec celui d'un Abraham Lincoln ou d'un Teddy Roosevelt, inaugurerait donc ce soir la quatrième séance de ce congrès en bousculant de l'horaire une chorale de Détroit.

Ce ne sont pas tant les délégués que les trois grands réseaux de télévision qui forcèrent le comité organisateur à modifier ses plans. À quoi aurait servi d'entendre le congressman en plein coeur de la nuit alors que les Américains depuis belle lurette avaient éteint leur téléviseur?

Les attaques entendues hier contre les démocrates, et leur chef en particulier, varièrent en couleur et en impact selon le talent et la réputation des intervenants. Les discours les plus ap-



armes que d'un endossement politique, laissant les délégués et les observateurs abasourdis lorsqu'il conclut en soulevant l'hypothèse qu'il pourrait bien s'agir de leur dernière convention vu l'imminence d'une hécatombe nucléaire.

Jack Kemp, pour sa part, qui ne se cache pas de ses ambitions vice-présidentielles, grimpa sur le podium sous un tonnerre d'applaudissements, ses supporters ayant orchestré de longue date une offensive d'affiches et de slogans visant à démontrer à tous la force politique de leur héros, un ex-joueur professionnel de football.

plaudis furent ceux de Barry Goldwater et du sénateur de New York, M. Jack Kemp, tous deux des ultra-conservateurs qui appuient Reagan depuis les premières heures de la croisade de ce dernier.

Goldwater, balayé de la présidence par Lyndon Johnson en 1964, prononça une allocution plus évocative d'un appel aux

Mme Reagan, assise dans l'estra-de d'honneur en compagnie de Liz Taylor-Warner et de Mme Van De Jagt écouta tous ces discours le sourire figé, agitant ici et là la main aux délégués, alors que son époux observait de sa suite d'hôtel ses troupes méditant toujours sur le choix de son «running mate».

Les camionneurs envahissent le coeur de Québec

■ QUÉBEC (PC) — Plusieurs centaines de camionneurs ont envahi hier après-midi la colline parlementaire de Québec, entravant lourdement la circulation dans le coeur de la capitale.

Les protestataires s'élevèrent contre les politiques gouvernementales en matière de voirie forestière. Ils voudraient que plus de contrats de transport leur soient accordés dans la construction de routes en forêt.

Les camionneurs, membres de l'Association nationale des camionneurs artisans — ANCAI — voudraient également que soit élargie la part de contrats octroyés par le ministère des Transports lors de l'aménagement du réseau routier.

Après avoir manifesté pendant trois heures, les camionneurs ont retiré leurs lourds véhicules des abords du Parlement, ce qui a permis de rétablir normalement la circulation.

De Belleval

Dans un communiqué émis pour la circonstance, le ministre des Transports, M. Denis De Belleval, a invité les manifestants à «faire preuve de maturité et à mettre fin à des manifestations qui n'ont pour seuls résultats que d'envenimer la situation et de punir les usagers de la route qui sont complètement étrangers à ce conflit».

M. De Belleval a rappelé qu'une commission parlementaire allait se pencher sur le dossier «avant la fin de l'été».

«Des efforts particuliers ont déjà été faits pour trouver des solutions aux problèmes de transport en vrac, et ce dans la mesure où l'Etat doit éviter de causer des préjudices aux autres intervenants de ce secteur et à l'économie en général», a dit le ministre.

En ce qui a trait à la voirie forestière, M. De Belleval a rappelé que son collègue des Terres

et Forêts, M. Yves Bérubé, a déjà promis que les contrats octroyés aux camionneurs «seront presque triplés par rapport à l'année dernière».

Routes

En ce qui a trait aux contrats de camionnage accordés lors de constructions routières, M. De Belleval a souligné que déjà 75 p.c. des contrats pour le transport des matériaux à être placés sous la ligne d'infrastructure étaient déjà consentis aux camionneurs québécois.

M. De Belleval a souligné cependant qu'il ne pouvait pas accéder à la demande de l'ANCAI qui réclame l'assurance du transport de 50 p.c. des matériaux à être placés au-dessus de la ligne d'infrastructure.

Selon le ministre, une telle mesure ne ferait «qu'enlever du travail à d'autres camionneurs, comme les camionneurs entrepreneurs, et ne ferait que déplacer le problème.»

M. De Belleval se dit conscient que des problèmes surgissent à cause de la présence de camionneurs qui agissent illégalement en travaillant sans permis ou en ne respectant pas les taux fixés.

Face à ce problème, le ministre des Transports s'engage à modifier la loi afin que des sanctions plus sévères s'appliquent pour ceux qui transgressent la loi.

M. De Belleval a souligné qu'afin de venir au secours des camionneurs, le gouvernement a récemment augmenté de \$18 millions les crédits octroyés pour le transport de gravier sur les routes provinciales.

«Les manifestations actuelles qui visent à forcer la main au gouvernement avant la tenue de la commission parlementaire ne peuvent prévaloir et ne prévaudront pas», conclut le ministre dans son communiqué.

DU POULET CONTAMINÉ

Coorsh poursuit un fournisseur

■ La compagnie S. Coorsh & Sons Ltd de Montréal vient d'intenter une poursuite en dommages-intérêts de \$42,273 contre un fournisseur, Les Aliments Louis Ltée, qui lui aurait vendu du poulet contaminé par particules métalliques.

d'octobre, elle a obtenu des résultats qui démontreraient que le poulet contenait la même contamination par particules métalliques que le pepperoni produit en partie avec ce poulet désossé mécaniquement.

MARTHA GAGNON

La compagnie qui se spécialise dans la vente de produits alimentaires affirme qu'elle a perdu 24,679 livres de pepperoni qu'elle a été forcée de détruire.

Pour les fins de sa production du pepperoni, la compagnie Coorsh utilise plusieurs ingrédients tels que parures, coeurs, jarrets, plasma, tripes et devants de boeuf, viande de taureau et le poulet désossé mécaniquement. Dans ce dernier cas, Les Aliments Louis Ltée de Ville Saint-Laurent était le seul fournisseur.

Pendant la période du 16 juillet 1979 au 1er août 1979, Coorsh a utilisé du poulet désossé mécaniquement, vendu et livré par Les Aliments Louis Ltée, dans la confection de son pepperoni. C'est vers la fin du mois d'août qu'elle dit avoir été avertie par un acheteur que les 24,679 livres de pepperoni étaient impropres à la consommation.

Le 13 novembre 1979, la compagnie Coorsh a avisé, par écrit, le fournisseur des dommages. Après discussions, elle a permis à Les Aliments Louis Ltée de vérifier une boîte de poulet désossé qui faisait partie de la quantité originalement vendue et livrée.

La compagnie Coorsh a alors fait vérifier des échantillons du poulet désossé. A la fin du mois

Le prix chargé par Les Aliments Louis Ltée pour le poulet utilisé durant la période mentionnée était de \$802.50.

ECONOMISEZ
20%
A
60%

M.T.L.

PAS NO 1

MAIS LE MEILLEUR

Radio - TV - Stéréo système de son

EPARGNEZ
20%
A
60%

SAVIEZ-VOUS QUE

M.T.L. ELECTRONIQUE

FAIT SON INVENTAIRE LE 31 JUILLET

\$1. MILLION

DE MARCHANDISES DOIVENT ÊTRE VENDUES AU PRIX COÛTANT OU PRESQUE

VITE - VITE - VITE - PREMIER ARRIVÉ - PREMIER SERVI

IMPORTATION D'ELECTRONIQUE M.T.L. INC.

Les photos et dessins de cette annonce proviennent de nos fournisseurs. Nous ne sommes pas responsables des erreurs typographiques.

<p>AUDIO-TECHNICA AT-11E 15 à 25K HZ 21/16 Sugg. \$69.95 Spécial \$24.50</p> <p>TDK SA-C 60 \$4.45 CH. SA-C90 \$5.45 CH. \$5.25/10</p>	<p>PIONEER SX-1980 540 watts RMS total 20 à 20,000 HZ, .03% Prix sugg. \$1750 Rabais -45%</p>	<p>Technics SR 8810 \$8 880 144 watts RMS total Rabais -45%</p>	<p>SANSUI R-30 50 watts RMS total 05 — 20 à 20,000 HZ R-50 50 watts RMS total 05 — 20 à 20,000 HZ R-70 150 watts RMS total 08 — 20 à 20,000 HZ PRIX IMBATTABLES SUR PLACE SEULEMENT</p>	<p>KENWOOD 130 watts RMS total Rabais -40% du prix sugg. 52 watts RMS total Rabais -50% du prix sugg.</p>
<p>JERROLD JERROLD STARCOM III Spécial \$129.50</p>	<p>PROXIMITY modèle 500-440 watts total 250-200 watts total Q2-200 watts total SUPER PRIX EXCEPTIONNEL</p>	<p>Technics SA-202-60 watts RMS total SA-303-80 watts RMS total 04% SLB-2 SLD-2 PRIX IMBATTABLE</p>	<p>SANSUI 50 watts RMS total 1 = R30 2 = modèle Proximity I 1 = PL-50-Sansui Spécial \$759.50</p>	<p>KENWOOD modèle I Proximity PL-512 KR-3010 - 54 watts RMS total Spécial \$459.50</p>
<p>TOSHIBA TV-20" spécial TV 14 prix jamais vu</p>	<p>SANYO NE MANQUEZ PAS CE SPECIAL</p>	<p>PIONEER Modèle SX-580. Récepteur 40 watts RMS total PL-512 2 = modèle 1 1 = PL-512 Prix spécial \$349.50</p>	<p>SANSUI 100 watts RMS total G-4700 BIC-44 SLA-2 entraînement direct prix sugg. \$1449.95 Spécial \$929.50</p>	<p>Technics SLB-2 Proximity modèle 1 SA-80 30 watts RMS total Prix sugg. \$699.50 Spécial \$399.50</p>
<p>T.V. 20" couleur à partir de \$459.50 TV - 12 - Noir et blanc à partir de \$89.50 TV couleur 14" Spécial MAGNETO-CASSETTE à partir de \$799.50</p>	<p>PIONEER PL-512 Spécial \$97.50 CTF-600 super Spécial CTF-650 .05% 20 à 18000 HZ</p>	<p>AKAI 52 watts RMS total 1-ATF02 + AMV02 2-2XCWT20 + ABP-20 sugg. \$1429.90 spécial \$699.50</p>	<p>KENWOOD 130 watts RMS total KT-6500 BIC-44 Spécial \$789.50</p>	<p>SANSUI A40 = 29 A60 = 28 A60 = 3 AU719 = 3 AU417 = 28 AU519 = 6 BA2000 = 2 CA2000 = 2 E4700 = 12 R30 = 28 R70 = 11 D90 = 61 T60 = 4 T80 = 27 TU519 = 9 TL417 = 33 P50 = 27</p>
<p>PIONEER SX-680 BIC-44 SL-B2 sugg. 60 watts RMS total \$1289.95 Spécial \$729.50</p>	<p>PIONEER SDS-777 SX-680 PL-512 60 watts RMS total sugg. \$849.95 Spécial \$489.50</p>	<p>TEAC A-3300 SX-10" bobine Spécial \$789.50 CX-271 Spécial \$259.50 CX-211 Spécial \$207.50</p>	<p>AUTO - PIONEER - SANYO - MECCA Haut-parleur 6 x 9 - 4 voies Spécial \$59.50 la paire</p> <p>Egalisateur 5 clés 60 watts RMS total Spécial à partir de \$47.50 Radio AM-FM cassette à partir de \$199.50 Radio AM-FM digital et cassette Spécial \$169.50</p> <p>GRAND CHOIX DE RADIO POUR AUTO</p>	

916 est, av. du Mont-Royal
Métro Mont-Royal
527-9511

40268 ouest,
rue Sainte-Catherine
Face à Alexis-Nihon

2335 est, rue Belanger
(coin des Ecorces)
721-1106

699, boul. Taschereau
Galeries Taschereau
Rive sud

6952 est, rue Sherbrooke
Métro Radisson
255-2893
(Bureau chef)

CHARGE X • MASTER CHARGE • MISE DE CÔTÉ CONSERVEZ CETTE ANNONCE, LA SUPER VENTE SE TERMINE LE 31 JUILLET 1980

Une voix pour l'été

■ Avant qu'il ne soit trop tard, toujours sur son beat d'été, juste un mot, une fille d'été de passage à la Place des Arts ce soir: Joan Armatrading. Une grande Anglaise noire née quelque part sur une île des Caraïbes. J'écoute son avant-dernier disque «How Cruel» pendant que je vous écris et je suis incapable de dire si c'est du blues, du jazz, du soul... j'ai déjà lu quelque part qu'elle pourrait être la soeur de Jimmy Hendrix... et de Joni Mitchell, mais je ne vois pas très bien le rapport.

Je dirais plutôt qu'elle est toute seule de sa gang dans le monde du rock. Je dirais que d'un long-jeu à l'autre, depuis cinq ans, elle chante toujours la même tonne et pourtant, on ne s'en tance pas.

Elle écrit ses affaires, elle joue de la guitare, mais c'est la voix, noire, chaude, qui charrie tout le reste. Une voix large comme un fleuve qui arrive à la mer, une voix - delta qui inonde de partout, en laissant des îles flottantes pleines de grands oiseaux. Cette voix-là, je l'ai fait écouter à des niouèves, à des classiques, à des westernes, tous se sont laissés submerger. Un voisin, grand amateur de Steve Fiset et de Claude Valade, est venu me demander: «Cout'donc, c'est qui la fille que tu fais jouer tout le temps?», pour vous dire qu'Armatrading chatouille les oreilles même les plus débiles.

Armatrading a pogné chez nous avant de pognier aux États. Elle commence tout juste à faire l'objet d'articles dans les revues américaines, et son tout

dernier long-jeu, que je n'ai pas encore écouté, (Me, Myself, I...) figure quelque part au milieu des «top 100 records chart» du Rolling Stone.

Pour une fois on n'embarque pas en queue de la parade... Il y a trois ans, Armatrading avait paqueté la salle du Plateau du parc Lafontaine. Je me souviens que j'étais sorti de là un peu déçu, en me disant que ce qui est chaud, n'est pas nécessairement show. Elle avait chanté ses tonnes presque dans l'ordre de son dernier long-jeu, elle avait l'air en tournée de promotion avec des musiciens qui sortaient tout juste du studio.

Ça ne devrait pas vous décourager pour le show d'aujourd'hui. C'était peut-être un mauvais soir. Elle a sûrement de nouveaux musiciens, si vous l'avez jamais entendue, ou juste comme ça en passant, il vous reste cette voix à découvrir. Une voix pour l'été, une voix qui passe juste au-dessus de l'équateur, là où l'été dure toute l'année.

Une adresse de vacances

Ne cherchez pas le lien entre ce qui précède et ce qui s'en vient, il n'y en a pas. Disons que c'est toujours l'été, que c'est toujours les vacances... disons que vous avez le goût d'aller manger une crêpe...

Vous aimez les crêpes? Moi aussi, pourtant j'en mange de moins en moins. Chaque fois que je sors d'une crêperie c'est en sacrant et en jurant de ne plus y

retourner. Quand la crêpe est salée, au jambon ou au fromage, je me dis qu'il aurait été tellement plus simple de me couper un sandwich dans une baguette de pain frais. Quand elle est sucrée, aux fraises ou aux pommes, je me dis qu'une salade de fruits aurait été tellement plus rafraichissante...

Bref, ce que je n'aime pas dans nos crêperies à Montréal, ce sont... les crêpes! Ces espèces de grandes hosties qui deviennent cassantes et sablonneuses en refroidissant ce mélange d'eau et de farine qu'on étale sur des plaques chauffantes à peine beurrées, cette recette passe-partout qui a fait de la crêpe montréalaise une manière de perle du «junk food». Industrialisée, notre crêpe est devenue un fourre-tout presque aussi insipide que notre pizza. Il est vrai, que breton, grec ou italien, le principe du big mac reste toujours le même: n'importe quelles cochonneries entre deux morceaux de pain.

Je m'étais donc résigné à ne plus manger d'autres crêpes que celles que je ferais moi-même quand je suis tombé, à 40 milles de Montréal, sur «La Crêperie de l'Oeuf». Presque pour justifier ma méfiance, j'ai commandé une crêpe nature, celle qui permet le moins de tricher... Et on m'a servi une crêpe cuite à la poêle, souple sans être élastique, c'est bête à dire, une crêpe comme je n'en avais pas vu depuis longtemps. C'est bête à dire parce qu'on a tellement perdu l'habitude de manger correcte-

Pierre Foglia

ment pour pas trop cher qu'on est rendu à s'extasier devant une simple et honnête crêpe.

Et comme pour confirmer que la simplicité culinaire s'entoure maintenant de beaucoup de mystère, cette «Crêperie de l'Oeuf» est située à l'entrée d'un village... qui n'existe pas! Effectivement, 2 milles au nord de Bedford, sur la route 235, une pancarte annonce le village de Mystic... ce n'est en fait qu'une paroisse de St-Ignace - de - Stanbridge, à trois milles de là... Ne cherchez pas à comprendre, si vous passez par là et que vous aimez les crêpes...

Il y a aussi des omelettes, des cretons, des soupes à l'oignon, des salades, des confitures à emporter, tout cela fait maison. C'est fermé les lundis et mardis. Ouvert de midi à 23h00 le week-end et de 15h00 à 23h00 le reste de la semaine.

Evidemment, c'est le trip vieille maison, vieilles armoires, vieux poêles, vieille bibliothèque pleine de vieux livres, vieilles horloges... Evidemment ça ne nous rajeunit pas, ce n'est pas la place pour écouter «Devo» ou «B52» mais c'est quand même moins tonton que les costumes bretons de nos crêperies en ville.

30% DE RABAIS

DONNEZ A VOTRE MAISON UNE MAGNIFIQUE APPARENCE D'ACCUEIL POUR TOUJOURS



REG. \$545

GARANTIE MORRIS DEPUIS PLUS DE 54 ANS - MARCHANDISE SATISFAISANTE POUR 5 ANS OU REMPLACÉE SANS FRAIS

OFFRE REPETEE POUR UNE AUTRE SEMAINE A LA DEMANDE POPULAIRE

TERMES FACILES - PAYEZ DANS 90 JOURS - SANS INTERET

AUVENTS de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE et d'ALUMINIUM pour BALCON OU PATIO

FAITES SUR MESURES

Installation comprise dans Montréal et la région métropolitaine

\$38995 CHACUN INSTALLE

Projection 48" - Ponté 26" - longueur 96" - grands ours plus petites et plus bas prix

Votre choix de 14 combinaisons de nouvelles couleurs en aluminium et 10 en fibre de verre.

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle votre peinture et meubles. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'œuvre de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux. Ils possèdent les meilleurs caractéristiques et en plus, de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, entrées, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS

W^M MORRIS FILS L^{TÉE}

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

ANCIENNEMENT SUR CÔTE-DE-LIÈSSE MAINTENANT A UN SEUL ENDROIT A MONTRÉAL

9168, BOUL. SAINT-LAURENT, (ENTRE LEGENDE ET CHABANEL)

(Application faite pour droit d'auteur)

ESTIMATION GRATUITE 382-6810

SOIR - FÊTES 737-1960

AUSSI PORTES ET FENÊTRES D'ALUMINIUM

Auto: le déficit du Canada s'est accru

■ Le déficit du Canada dans ses échanges de véhicules automobiles avec les États-Unis s'est considérablement accru au cours des trois premiers mois de cette année. Statistique Canada établissait hier à \$450 millions le montant total du déficit canadien à ce chapitre.

Les exportations du Canada chutaient de 25 pour cent, à \$2,6 milliards. Les ventes d'automobiles tombaient de 17 pour cent, celles de camions de 28 pour cent, toujours au cours du premier trimestre et comparativement à la même période de l'an dernier.

Les importations canadiennes totales de véhicules automobiles baissaient elles aussi de 20 pour cent. Les importations d'automobiles devaient cependant croître de 13 pour cent tandis que les achats de camions aux États-Unis connaissaient une baisse de 38 pour cent.

Le commerce des pièces d'automobiles entre les deux pays a, lui aussi été défavorable au Canada. Celui-ci a réussi à regagner quelque peu du terrain perdu l'an dernier, alors que son déficit s'était établi à \$1,1 milliard, en enregistrant une perte de \$905 millions cette année. On attribue cette baisse du déficit total à une hausse plus prononcée de la valeur des pièces importées.

Le déficit canadien avec les autres pays que les États-Unis s'est lui aussi accru au cours du premier trimestre de cette année. Il a en fait presque doublé, passant de \$85 millions l'an dernier à \$160 millions cette année.

Les exportations vers les autres pays ont chuté de 22 pour cent, à \$220 millions, tandis que les importations connaissent une hausse marginale pour atteindre les \$380 millions.

Pour nous chez Photo A. Laplante, la photo c'est plus qu'un métier... c'est une passion

SEMAINE Canon



Canon AV-1 avec objectif F1.8 et étui

Modèle facile d'opération: réglez l'ouverture, faites la mise au point et l'appareil est prêt. De plus, il régle automatiquement la vitesse d'obturation.

PRIX LAPLANTE \$25995

OBJECTIFS Canon
Objectif Zoom Canon 35-70mm F4 \$269.95
Objectif Zoom Canon 70-150mm F4.5 \$229.95

Photos passeport en cinq minutes

photo A. Laplante INC. LES SPÉCIALISTES SYMPATHIQUES 242 boul. des Laurentides, Laval, Tél.: 669-0595



Sears

En vigueur du 16 juillet au 23 juillet, ou jusqu'à épuisement de la marchandise

CHOIX PARMIS 4 MODÈLES DE MOQUETTE, UN SEUL BAS PRIX

CHOISISSEZ LA MOQUETTE QUI CONVIENT À VOTRE INTÉRIEUR: PELUCHE SAXONY OU POILS BOUCLÉS ET COUPÉS

11⁹⁹ ver. ca.
Rég. 14.99 - 15.99 ver. ca.

PELUCHE TON SUR TON

«ANJOU». Facilite la décoration, peluche Saxony aux poils multicolores. Velours 100% Nylon Du Pont... taches et déversements se nettoient à l'aide d'un chiffon humide. Choix de 8 couleurs. Env. 12' large. 37R 013 790 C.

MAGNIFIQUE PELUCHE MULTICOLEURE

«FENELLA». Moquette très attrayante en peluche Saxony. 100% nylon. Envers en mousse, de pose facile. Ajoute une note d'élégance à n'importe quelle pièce de la maison. Choix de 7 couleurs. Env. 12' large. 37R 013 740 C.

POILS MULTICOLEURES COUPÉS ET BOUCLÉS

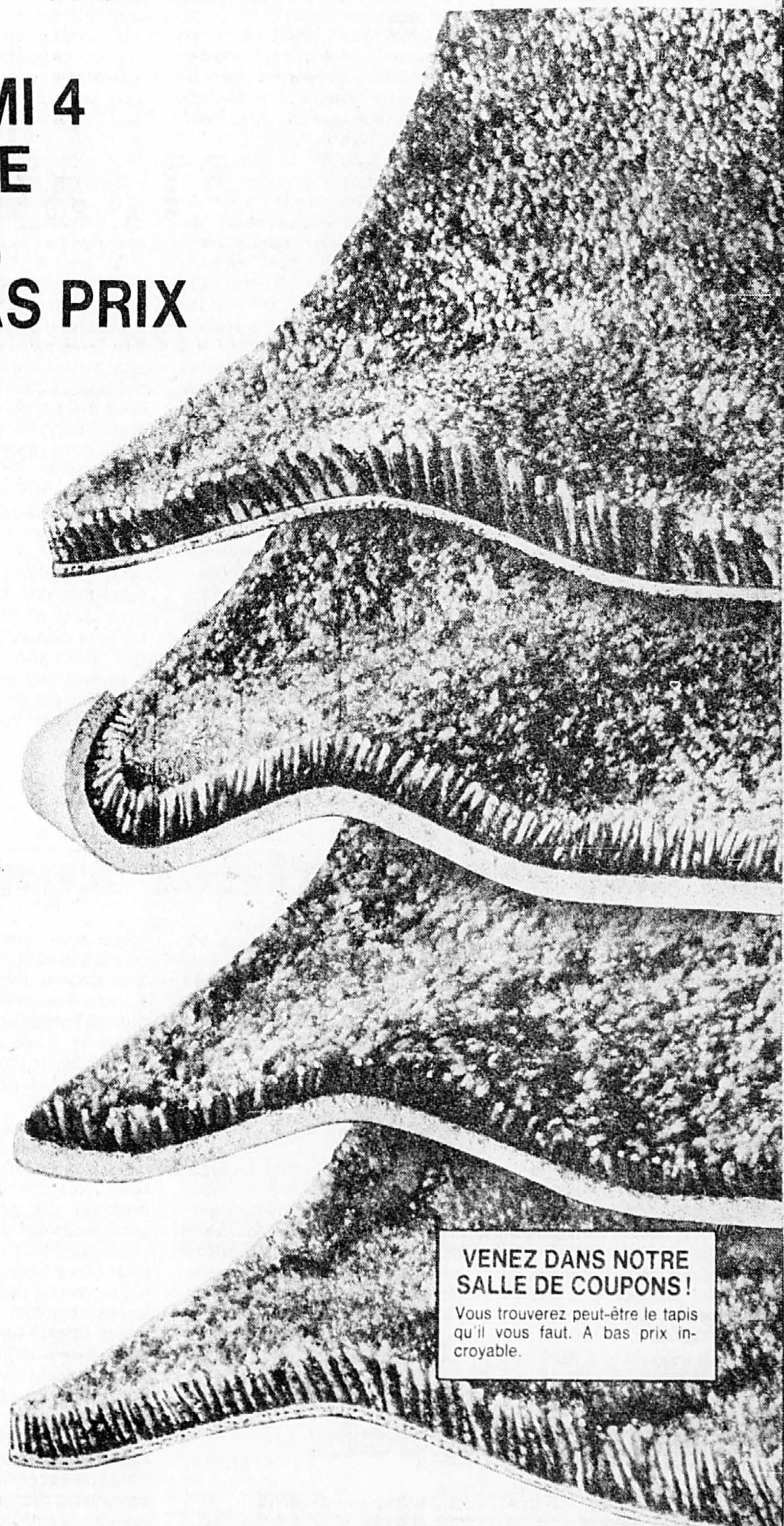
«AGINCOURT». Moquette à velours coupé et bouclé. 100% nylon Du Pont. Traitée pour éliminer l'électricité statique et résister aux taches. Envers coussiné «SUPER PLUS» pour confort et durabilité. 8 couleurs. Env. 12' large 37R 015 240 C.

POILS COUPÉS ET BOUCLÉS

«LISELLE». Velours 100% nylon Du Pont 1350. Très résistant et facile d'entretien. Idéale pour n'importe quelle pièce de la maison. 9 couleurs. Env. 12' large. 37R 012 520 C.



SEARS VOUS LE DIT... N'achetez aucun tapis qui ne porte l'étiquette de classification de l'Institut Canadien du Tapis.



VENEZ DANS NOTRE SALLE DE COUPONS! Vous trouverez peut-être le tapis qu'il vous faut. A bas prix incroyables.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT SEARS - TAPIS. RAYON 37

SEARS LE PLUS GRAND DÉTAILLANT DE COUVRE-PLANCHERS AU CANADA

Simpsons-Sears



MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

"RÉGULIER" OU "ÉTAT" RÉFÈRE AUX PRIX Simpsons-Sears

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM editorialiste en chef

Des républicains peu inspirés à Détroit

Vue d'ici, la candidature de M. Ronald Reagan à la présidence des États-Unis inspire plus de craintes que de confiance. À tort ou à raison, le candidat républicain passe pour un ultra de la droite; un homme d'un autre âge qui a plus la nostalgie du passé que l'ambition de bâtir l'avenir.

Il se peut que cette perception soit injuste. Des analystes rappellent qu'en sa qualité de gouverneur de la Californie, M. Reagan n'a pas fait si mauvaise figure après tout, puisqu'il a su s'adapter aux contraintes du pouvoir, sachant même faire preuve d'une certaine souplesse. Certes, c'est un homme de droite, mais c'est également un politicien, et à ce titre, il sait éviter d'instinct tout ce qui nuit à la conservation du pouvoir.

Il reste un fait que l'homme n'inspire guère confiance aux observateurs le moins de fait des énormes difficultés que

comporte la tâche de diriger un grand pays comme les États-Unis. Le candidat Reagan a peut-être l'envergure d'esprit qu'il faut pour accéder à d'aussi hautes fonctions, mais il est déplorable qu'il n'en ait encore rien laissé voir.

M. Reagan semble vraiment plus à l'aise dans les petits problèmes que dans les grands. Il se montre plus habile à accabler son adversaire qu'à mettre de l'avant les politiques susceptibles de rendre possible la réalisation de son programme qui consiste à restaurer, comme il dit, les valeurs traditionnelles des Américains, à rétablir la vie familiale et à réduire l'emprise d'une bureaucratie devenue envahissante.

Les États-Unis ne forment pas un grand pays; ils sont les dépositaires d'une bonne partie du leadership occidental, et qui dit leadership, dit marche en avant. Or, M. Reagan semble

plutôt prôner une marche en arrière. Il entend refaire l'Amérique du passé. Il rêve d'un retour à une hégémonie impossible.

Pour le pire ou pour le mieux, le passé est révolu. Les États-Unis ne sont plus seuls aux manettes de commande. D'autres puissances ont désormais leur mot à dire. Le défi n'est plus de rétablir un équilibre passé, mais d'en découvrir un nouveau, et la politique de M. Reagan — pour peu qu'il l'ait exposée en public — semble plus axée dans le sens de la conservation que dans celui de la découverte. Elle atteste même d'une étroitesse affligeante.

Une certaine presse américaine reproche à M. Reagan sa prédilection pour les problèmes plutôt secondaires telles la liberté de posséder une arme à feu, l'interdiction de l'avortement, la restauration de la peine de mort et même l'abolition des 55 milles

à l'heure comme limite de vitesse sur les routes...

Quand il aborde les grands problèmes, tels ceux de la récession, M. Reagan se contente de solliciter les applaudissements faciles de ses partisans en ridiculisant le Président Carter (qu'il traite abondamment d'incompétent) et en proposant une économie orientée vers la croissance et la productivité. « Nous devons, dit-il, remettre l'Amérique au travail en réduisant les impôts, en diminuant les dépenses fédérales, en améliorant l'efficacité du gouvernement et en stabilisant la masse monétaire. » Comment ces miracles seront-ils opérés? Le candidat républicain se garde bien de révéler sa recette. Il se contente de proclamer la « faillite » du gouvernement Carter, laissant entendre que lui, Reagan, dispose d'un mystérieux et infaillible sésame.

On ne peut nier que le Président Carter a commis des erreurs. Il a souvent fait preuve d'indécision. Il a indisposé plusieurs de ses alliés. Mais de là à le qualifier d'incompétent notoire, il y a une marge que plusieurs tiennent encore à respecter. Le Président Carter s'est en définitive révélé plus progressiste qu'on ne veut bien l'admettre. Comme Nixon, il a certes commis des péchés, mais comme lui, il a également su faire preuve de vision, notamment concernant la Chine, Panama, le Proche-Orient et la défense des droits de l'homme. Il a eu le courage et la vertu de ne pas intervenir en Angola, au Nicaragua, à Salvador, au Cambodge, en Iran et en Afghanistan, ce qui est une attitude nouvelle et progressiste de la part des États-Unis, attitude d'ailleurs que critique et condamne l'extrême droite nostalgique que représente M. Reagan.

Plusieurs se demandent comment il se fait que, dans un grand pays comme les États-Unis, le choix d'un candidat à la présidence finisse par se réduire à deux hommes qui, aux yeux d'un très grand nombre, ne semblent pas faire le poids. Comment se fait-il qu'il y ait plus de politiciens que d'hommes vraiment de valeur à postuler des fonctions aussi lourdes de conséquence?

La démocratie est une chose merveilleuse, mais c'est également un système qui implique beaucoup de tirage de ficelle, beaucoup de parades et de slogans avilissants. Les conventions politiques du genre de celle qui a lieu présentement à Détroit engendrent un climat de carnaval plus propice aux manifestations de servilité partisane qu'aux réflexions approfondies et constructives. Dommage.

JEAN PELLERIN

M. Lévesque et son analyse économique

L'élection du Parti québécois le 15 novembre 1976 avait traumatisé le monde des affaires, à cause de l'option séparatiste de ce parti. Depuis cette date le monde des affaires, par la voix de ses organismes, entre autres le Conseil du patronat, n'avait cessé de demander au premier ministre Lévesque de tenir au plus tôt le référendum qu'il avait promis, car l'incertitude concernant l'avenir du Québec était très préjudiciable aux affaires et retardait les décisions d'investissement pour un grand nombre d'entreprises.

Dans son dernier sondage semi-annuel auprès des hommes d'affaires, publié la semaine dernière, le Conseil du patronat constate que ceux-ci sont plus optimistes qu'ils ne l'ont été depuis l'élection du PQ, en dépit du fait que l'économie est en pleine récession. Il faut noter que le sondage a été fait après la tenue du référendum qui a donné un NON retentissant de 60 pour cent à l'option péquisté.

Or M. Lévesque, au cours du dernier week-end, a déclaré que ce serait une « absurdité totale » de lier le résultat du référendum à l'amélioration du climat psychologique dans le monde des affaires. Une « absurdité totale » dans le langage nuancé et subtil

de M. Lévesque signifie que seuls des caves peuvent faire un tel rapprochement.

Cependant, le président de Devcon Realty, l'une des principales entreprises immobilières de Montréal, a déclaré récemment dans une interview à la Gazette que le NON au référendum avait été le détonateur de l'essor de la construction à Montréal. Le gérant adjoint du service d'investissement de l'entreprise A.E. Lepage a déclaré, de son côté, avoir fait plus d'affaires dans les quatre semaines qui ont suivi le référendum que dans les cinq mois précédents. Un grand nombre de courtiers sont du même avis. Faut-il en conclure qu'ils sont tous des caves, ou à peu près?

La paix sociale est toujours très importante pour les affaires. À ce propos on peut se rappeler qu'en 1970, au plus fort de l'agitation fléquisté (enlèvement de James Cross et assassinat de Pierre Laporte), un grand nombre de propriétaires dans certains secteurs de la région mont-réalaie vendirent leur maison et que la valeur des propriétés fléchit notablement. Il n'est pas nécessaire d'être gradué en économie pour comprendre ce phénomène.

Mais la paix sociale n'est

qu'un des deux facteurs majeurs d'un bon climat économique. L'autre facteur est la stabilité politique ou la permanence des structures constitutionnelles qui permet aux entreprises de planifier leur développement et, par conséquent, leurs investissements. Faire le lien entre le NON au référendum, qui garantissait cette permanence des structures politiques, et l'essor des investissements n'a donc rien d'une « absurdité totale ».

On peut alors se demander pourquoi M. Lévesque ne veut pas admettre ce fait.

Le premier ministre est un vieux politicien. Il fait depuis 20 ans consécutifs non pas de la politique comme universitaire mais de la politique partisane. Aucun cerveau, si puissant soit-il, ne peut résister à une telle déformation. Or l'analyse économique, même la plus simple, transcende la politique partisane et exige un minimum d'objectivité dont M. Lévesque est manifestement incapable. Il est en outre étonnant de constater jusqu'à quel point l'exercice du pouvoir obnubile le sens critique. Bien sûr, chaque métier engendre ses déformations. Le problème est de savoir s'arrêter avant de dire trop d'énormités.

IVAN QUAY



Reprise

Droits réservés

Le cas du meurtrier «en visite»

Un des plus graves problèmes qu'affronte notre société se trouve dans la réhabilitation de ses détenus. Là, ce qu'il faut surtout éviter, ce sont les erreurs de jugement. Malheureusement, il s'en est commis une grave en fin de semaine. Résultat: un jeune gars de 22 ans à l'hôpital, entre la vie et la mort, avec une balle de revolver au foie et une quinzaine de coups de couteau au corps.

Il y a longtemps que les autorités pénitentiaires tentent l'expérience de la sortie en ville pour certains détenus qui ont su manifester une bonne conduite. Il faut bien le faire: le jour où le condamné aura terminé son temps de détention, il aura be-

soin de connaître un peu la société qu'il devra réintégrer. Il est donc normal que les autorités pénitentiaires organisent des sorties occasionnelles, accompagnées de gardiens, pour ceux qui retrouveront la liberté bientôt.

Et parfois il se produit des erreurs. Comme celle du dernier week-end.

Le détenu qui a trop manifestement prouvé l'erreur de jugement a été condamné à perpétuité pour meurtre au deuxième degré et viol. Il est considéré comme dangereux. Malgré son dossier, il a droit à une visite aux Floralies avec trois autres détenus et un seul gardien. Dans la foule des Floralies, rien de plus

facile, pour quelqu'un qui peut en avoir le goût, que de s'évader avec succès. Il obtient un revolver et un couteau d'un ami obligeant et prend comme otage un jeune amoureux qui attend sa petite amie en jouant de la guitare dans sa voiture. Et la suite est monstrueuse.

On peut, presque avec raison, condamner, sans autre jugement, ces tentatives de réhabilitation aux conséquences dramatiques. On peut, également, comprendre la colère des policiers qui doivent reprendre la poursuite de condamnés dangereux que des autorités pénitentiaires semblent vouloir remettre en liberté au prix de la vie des citoyens et parfois des policiers. On peut comprendre ceux qui ont perdu confiance en la justice.

Un seul gardien pour trois détenus. Au moins un de ces détenus est considéré comme dangereux. Son passé oblige à prendre des précautions spéciales envers lui. On l'invite aux Floralies, un lieu sûrement agréable à visiter, mais qui ne peut se situer parmi les priorités de la réhabilitation. On lui suggère presque l'évasion: en pleine nature, avec un seul gardien, au milieu de la foule, etc.

Si le détenu a pu se procurer aussi facilement un revolver et un couteau, c'est qu'il a conservé de bonnes relations avec «le milieu». S'il a agi avec autant d'agressivité, obligeant le jeune chauffeur à le conduire à Sogel, lui tirant une balle et le transper-

çant de 15 coups de couteau, revenant à Montréal et brûlant les feux rouges comme pour se faire remarquer, c'est qu'il souffrait d'un déséquilibre psychique manifeste.

Malgré cela, malgré tout, on le choisit pour lui faire faire le tour des fleurs de l'île...

La famille et les amis du jeune homme qui peut mourir ont tous les droits de se révolter; la population témoin a même le droit de s'indigner. La protection du citoyen demeure une responsabilité des autorités pénitentiaires, même quand elles prennent la décision de tenter un risque avec leurs détenus. De plus, la manifestation d'un tel manque de jugement laisse craindre le pire pour tout ce qui ne se manifeste pas.

Pourtant, il ne faut pas condamner trop facilement les efforts de réhabilitation, même ceux aux conséquences graves. Car ce serait montrer une autre sorte de manque de jugement, aussi préjudiciable à la société que celui des gardiens malhabiles.

On peut identifier le responsable de l'erreur. On peut prendre les moyens pour éviter qu'elle se répète. On peut remplacer ceux dont le jugement semble fragile. On peut évaluer à nouveau les critères de sortie, les examens des détenus et les éléments nécessaires à leur réhabilitation. Mais il ne faut pas désespérer des hommes.

JEAN-QUY DUBUC

La loi des pensions aux ex-conjoints

Samedi dernier, ma consœur Huguette Roberge rapportait dans ce journal que la Loi 183 sur la perception des pensions alimentaires, loi adoptée à la fin de la dernière session à Québec, continuait d'inquiéter, entre autres, divers groupes féministes. Ceux-ci estiment que la nouvelle législation est loin de répondre à leurs espérances.

Il faudra attendre la publication des règlements qui préciseront les modalités d'application avant de porter à ce sujet un jugement le moins ferme. Mais, à première vue, il paraît difficile de ne pas admettre que le législateur a amélioré sensiblement le sort des bénéficiaires de pensions.

Bien sûr, dans l'ordre idéal des choses, il aurait peut-être été préférable d'instituer un service universel de perception des pensions. Mais, outre que le prix d'un tel service pourrait être fort élevé, il y a lieu de se demander si nous n'avons pas déjà suffisamment de bureaucratie.

S'il y a lieu de corriger une situation qui exigeait de l'être, soit celle où trop d'ex-maris oublient facilement de remplir les obligations que la cour leur a imposées au moment du divorce, il importe aussi de ne pas multiplier inutilement les tracasseries à l'endroit de ceux qui assument leurs obligations et qu'on désigne généralement comme les «bons payeurs».

À cet égard, il est même à se demander si l'on n'aurait pas dû profiter de la nouvelle loi pour faire disparaître la possibilité pour les bénéficiaires d'inscrire des hypothèques judiciaires sur les biens immeubles de leurs ex-conjoints tant que ceux-ci ne font pas défaut d'effectuer leurs paiements.

Les mauvais payeurs n'ont droit à aucune sympathie. Par contre, il faut éviter de rendre la vie des autres impossible, de tuer chez eux tout esprit d'initiative ou de les décourager dans les efforts qu'ils font pour grimper dans l'échelle sociale ou améliorer leur sort. Qu'on indexe les pensions, soit, pourvu qu'on tienne compte des facteurs que nous venons de signaler.

La nouvelle loi oblige encore les bénéficiaires de pensions alimentaires à s'adresser aux tribunaux dans plus d'un cas. L'existence de l'aide juridique minimise cependant cet incon vénient. Au surplus, comme la situation des ex-conjoints est nécessairement appelée à évoluer et que personne ne peut se faire justice à lui-même, le rôle d'arbitre des tribunaux demeure nécessaire.

Éventuellement, il y aura probablement lieu d'incorporer les nouvelles dispositions dans une refonte complète du droit de la famille.

VINCENT PRINCE

Le prix de la paix

On a le sentiment que la notion de paix a fait un progrès au Canada: l'attribution du prix de la Fondation Lester B. Pearson au cardinal Paul-Émile Léger signifie une compréhension nouvelle. On comprend maintenant que l'engagement envers le Tiers-monde est semence de paix. Parce qu'il est expression de justice.

Pendant 12 ans, le cardinal Léger a vécu en Afrique, au Cameroun, au service d'une population aux multiples besoins. Il a offert le service de sa personne aux gens de Yaoundé. Mais aussi, il a servi de

signe, autant aux gens de là-bas qu'à ceux d'ici. Il a exprimé le souci de justice que doit ressentir celui qui a beaucoup reçu devant celui à qui il manque tout.

C'est question de justice: le partage n'a rien à voir avec la charité. Mais c'est aussi question de justice qu'on reconnaisse l'oeuvre de l'ancien archevêque: une nouvelle sensibilisation à la situation mondiale, surtout face au Tiers-monde, devrait marquer un pas du Québec vers l'idéal de la paix.

J.-G. D.

Drapeau nie la démocratie et Québec ferme les yeux

Une visite au Conseil municipal de Montréal est révélatrice.

D'abord, il n'y a pas de président impartial: c'est M. Drapeau, chef du Parti civique majoritaire, qui préside et décide si telle ou telle question mérite une réponse. Ceci ne se voit ni à Québec ni à Ottawa.

Ensuite, depuis mai, l'Opposition n'a plus droit à la moitié du temps des questions, ce que ni M. Lévesque ni M. Trudeau n'oseraient faire.

Aussi, les divers articles de l'agenda sont expédiés en vitesse, sans discussion, sur le seul préavis de l'exécutif. Même une augmentation de plusieurs millions de dollars est simplement notifiée au Conseil, suivie immédiatement de «ACCEPTÉ» prononcé par M. Drapeau, sans aucun vote. Il est clair que Montréal dispose de fonds inépuisables.

Tout ceci n'est pas nouveau, Québec a toujours dit «OUI» à M. Drapeau. M. Robert Bourassa n'a soufflé mot lorsque son collè-

gue, le Dr V. Goodbloom, fut insulté par M. Drapeau. Et le gouvernement de M. Lévesque n'en dit pas plus, même après le rapport de la commission Malouf.

Jusqu'à quand la population de Montréal suivra-t-elle aveuglément un maire si irresponsable et coûteux pour les contribuables (voir LA PRESSE du 18 juin, page A3, «Coupable ou non coupable?»). Aux prochaines élections provinciales, Montréal pourrait ne pas appuyer le P.Q. s'il continue à fermer les yeux. Même des groupes de petits commerçants ont suivi l'opposition du R.C.M. et empêché M. Drapeau et son parti de transformer les postes d'essence en dépanneurs. On dit que les caucus du Parti civique ne sont pas toujours tranquilles. Mais faudra-t-il attendre jusqu'à fin 1982 pour réinstaller la démocratie à Montréal?

Claude de MESTRAL
Montréal, Qué.



Le maire Jean Drapeau

Sus à Pierre Nadeau!

Monsieur Gérard Barbin, Président, Radio-Québec
Monsieur le Président,

En ma qualité de contribuable québécois, je tiens à protester vigoureusement contre l'émission du lundi 26 mai à Radio-Québec, «Les lundis de Pierre Nadeau», enregistrée au Pavillon d'Armenonville, à Paris.

Le petit voyage que nous avons offert à M. Nadeau nous a permis d'entendre pendant une heure le résultat de la propagande cuisinée dans les officines de la Maison du Québec à Paris, telle qu'assimilée par les «pontes» de la politique et du journalisme français. En effet, deux ex-ministres de cabinets gaullistes et un journaliste nous ont servi, avec une assurance à la mesure de leur ignorance de la réalité canadienne, des demi-vérités et des caricatures de notre société, avec, en filigrane, une animosité contre l'Anglo-Saxon de nos provinces «britanniques» (dixit M. Robert Schumann) qui nous éclaire mieux que jamais sur les mobiles profonds du «Vive le Québec libre» du Général. Toutefois, il faut dire que ces messieurs ont paru embarrassés lorsque Pierre Nadeau a sollicité

leur avis sur la forme que devrait prendre la nouvelle constitution canadienne (!)

On imagine mal l'inverse: des personnalités canadiennes questionnées par un interviewer français, faisant connaître à la France leur opinion sur les revendications corses et bretonnes. On n'a qu'à se rappeler le refus catégorique qu'avait essuyé M. René Lévesque, journaliste, qui, au moment de la guerre d'Algérie, avait sollicité un visa pour cette «colonie». M. Guy Mollet, alors président du Conseil, n'avait pas oublié le ton fort peu respectueux de M. Lévesque dans son interview avec M. Mollet, de passage à Montréal. Il devait couler beaucoup d'eau dans la Seine avant que le journaliste humilié, devenu premier ministre, puisse monter le grand escalier et recevoir la Légion d'Honneur!

De nombreux téléspectateurs m'ont fait part de leurs commentaires sur cette émission: tous, sans exception, en étaient outrés. Ne croyez-vous pas, Monsieur le Président, que nos impôts pourraient être dépensés de façon plus satisfaisante pour nous, la majorité, à des pro-



Pierre Nadeau

grammes constructifs, au lieu d'être employés à solliciter ailleurs l'ingérence d'étrangers dans nos affaires, en faveur d'une option que, six jours auparavant, la population de la province avait nettement rejetée. De toute évidence, cette émission avait été conçue dans une perspective exactement contraire...

C. de la DURANTAYE
Québec

EN VRAC

Cossons d'insulter nos ancêtres!

M. Jean Pellerin

Dans votre article d'aujourd'hui, vous dénoncez à bon droit la violation des droits humains dans le monde. Et vous le faites au nom de la civilisation. C'est un bien grand mot que le mot «civilisation» et je suis fier d'appartenir à une civilisation dite chrétienne.

Seulement, il faut ouvrir les yeux. Toute injustice sur laquelle on ferme volontairement les yeux est un crime contre la civilisation. C'est pourquoi, je n'aime pas qu'on traite nos ancêtres de barbares. Car, dès qu'il y a de l'injustice quelque part, on peut dire qu'il y a de la barbarie. Et rien nous prouve que chez les anciennes civilisations dites barbares, l'injustice prévalait davantage qu'aujourd'hui. Aussi, en prétendant être une civilisation dite évoluée, donc plus juste, on insulte nos ancêtres, lesquels pourraient bien revenir, si Dieu le permettait, et nous traiter nous, de barbares, si l'essence même de la civilisation est la justice... Qu'on pense seulement à certains détournements scandaleux de fonds publics: élections qui coûtent les yeux de la tête, stade olympique très coûteux... alors que des milliers de responsables de familles, ou de jeunes gens qui veulent s'établir n'ont pas de travail... stable.

Cossons donc d'insulter nos ancêtres, et cessons aussi de nous penser plus «civilisés» que d'autres. Soyons plus humbles, et essayons, dans nos petites limites et avec nos petits moyens d'aider des malheureux à retrouver le goût de vivre, en apportant un peu plus de justice sur la terre... québécoise, ou... canadienne.

Simon TREMBLAY
Blainville, Qué.

L'herbe haute a son bon côté...

Monsieur le Maire d'Outremont,

Je fus bien étonné d'apprendre de la bouche même d'un de vos administrés que par souci d'esthétique, vous exigez de chacun d'eux qu'il tondit l'herbe entourant sa maison.

Si vous admettez qu'une herbe plus haute, donc plus riche en

chlorophylle, unique contrepoison au monoxyde de carbone des autos, contribuerait à nous aider à franchir plus sûrement le cap des soixante ans, avez-vous, Monsieur le Maire, que ce souci d'esthétique doit être le cadet de ceux que le soin public vous fait avoir...

Votre exigence me rappelle celle que je connus au régiment, quand je tombai sous la... coupe d'un adjudant, qui voulait qu'on nous coupe court nos beaux cheveux de vingt ans! Certes, l'esthétique ne le préoccupait guère; il ignorait sans doute que le cheveu servait de défense à l'organisme; il y mêlait peut-être un peu de jalousie, car les siens grisonnaient en bordure de son képi; il nous ôtait ce charme en prétextant la hantise des poux!

Mon étonnement fut d'autant plus grand que je vous sais un promoteur du T.E.C. (transport en commun); comme tel, je pensais que vous mesuriez les dangers de ce gaz pernicieux, inodore et mortel (on n'insistera jamais assez sur ces deux... qualités), que des inconscients répandaient à gogo dans «mon» atmosphère, attaquant de la sorte «mes poumons» et «mon sang», alors que je laisse en paix et respecte les leurs. A qui se piquera de réfuter cela, je gage, sans le connaître, vingt dollars dans une partie de dames ou d'échecs, tant son manque de logique me semble flagrant. (...)

Soyez assuré cependant, Monsieur le Maire, de mes respectueux sentiments.

André FRAYON
Saint-Laurent

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.



Le maire Paiement

Taxes trop élevées à Laval

Docteur Lucien Paiement
Maire de Laval

Monsieur le maire,

Il n'y a aucune commune mesure entre les promesses électorales et les réalisations concrètes et positives de votre administration municipale.

Il est inacceptable que les taxes augmentent au-delà de 60% et ce, pour la seule année 1980. Comment pouvez-vous justifier une telle hausse de taxes, si ce n'est que de blâmer le gouvernement du Québec?

Dans le secteur de Duvernay, il n'y a eu aucune amélioration additionnelle depuis plusieurs années et, de plus, vous nous menacez de couper des services. Je vous cite: «Diminuer les services ou augmenter le fardeau fiscal des contribuables pour maintenir les mêmes services.»

Vous ne faites aucune distinction rationnelle et logique dans votre augmentation qui aurait dû être progressive et tenir compte des besoins additionnels pour l'amélioration de nos services.

Pourquoi, Monsieur le maire, avez-vous engagé les contribuables de Laval avec une promesse non formelle de \$4.5 millions en 1975? Votre devoir était de planifier et prévoir.

Il est trop tard pour vous, Monsieur le maire!

J.-E. BELANGER
Ville de Laval

Bravo à Wilfrid Lemoyne!

Monsieur Wilfrid Lemoyne
Société Radio-Canada

Cher monsieur,

Votre entrevue avec Mme Denise Bombardier (Radio-Canada, 28-06-80) a semé la panique parmi les cinq ou six cents lignes toutes croches de mon vieux télécoleur.

La réception est plus floue que jamais et les politiciens sont maintenant nantis de trois ombres indéfinies qui les précèdent partout.

Qu'avez-vous fait? Oser dire que ces «gens de promesses» maquillent la vérité, tronquent les réponses à leur avantage, édifient des stratégies sur du verbiage tarabiscoté...

Il faut avoir du front, et ce front-là n'est pas commun.

Les pylônes de la tour du Mont-Royal ont dû rentrer dans le roc d'une couple de pieds.

Bravo! Il est grand temps que ces choses-là soient dites. Grand temps que l'on cesse de croire que les «affaires publiques» relèvent exclusivement de la politcaillerie. Qu'on cesse de nous

ressasser, semaine après semaine, les mêmes vieux thèmes éculés, avec les mêmes animateurs, les mêmes commentateurs, les mêmes pseudo-spécialistes de la «chose politique», le même brassage de mêmes vieilles idées, de la même façon, au cours d'émissions dont l'imagination fait cruellement défaut.

Cette entrevue, monsieur Lemoyne, composa l'une des émissions les plus rafraichissantes de l'heure.

Je vous accuse de m'avoir dérangé, ainsi que mon récepteur de TV, que j'ai bien du mal à remettre d'accord avec les sottises et fadaïses qu'on y diffuse à tour de canal...

Mais, je vous en prie, ne vous excusez pas. Recommencez, plutôt. Et vite, ça presse.

A bientôt, j'espère.

Gabriel-R. BANVILLE
Longueuil

Sauvons l'école confessionnelle!

Le syndrome du marxisme n'a pas épargné la classe des professeurs: ils sont devenus des «travailleurs de l'enseignement». Et voilà que ces bourgeois camouflés (ici il ne faut pas englober tous les professeurs mais uniquement les meneurs de jeu), après avoir déconfessionnalisé leur syndicat, veulent maintenant déconfessionnaliser l'école. Ces enseignants semblent oublier que les enfants sont d'abord et avant tout la propriété des parents. Ils oublient également que l'éducation religieuse et morale est au premier rang des valeurs humaines. Il ne faudrait pas que des esprits constipés viennent freiner l'épanouissement de l'enfant. Ce genre de terrorisme intellectuel a trop duré. Les enseignants sont payés pour continuer l'oeuvre des parents. Ils n'ont pas à être des inséminateurs d'idéologies aliénantes, des fossoyeurs de la liberté, des extincteurs de la vraie culture. L'école confessionnelle fait partie de notre patrimoine et elle est un droit. On ne demande pas à la grande majorité d'un peuple d'abdiquer son droit le plus fondamental au

bénéfice d'une très faible minorité et qui croit malgré tout. Si elle crie fort c'est tout simplement pour se donner l'illusion de ne pas croire.

L'école multiconfessionnelle c'est un leurre. De son côté, l'école neutre ça n'existe pas puisque le maître doit forcément prendre attitude sur une infinité de cas indissociables de la moralité. Dans la réalité, l'école neutre est une école en lutte contre tout ce qui réfère à Dieu. Quant au choix entre l'enseignement religieux et l'enseignement moral, là encore c'est vouloir se payer la tête des gens. Peut-il y avoir un enseignement moral qui ne fasse pas référence à l'âme et à Dieu? C'est un enseignement religieux alors! Parents chrétiens, catholiques ou protestants, sachez qu'un enseignement moral, dans le contexte actuel, ce n'est pas autre chose que du civisme, et encore!

Certes, la majorité des enseignants ne pensent pas comme leurs dirigeants. A eux de s'en dissocier s'ils ne veulent pas être embarqués dans la même galère. Les structures syndicales devraient être aussi démo-

cratiques que les structures civiles alors que les administrateurs sont élus par la masse, non par des délégués, et par un vote secret.

Cette résistance à la déconfessionnalisation de l'école doit venir de tout le monde et d'une façon concertée: des autorités religieuses, des autorités civiles et des parents. Nos députés doivent se rappeler qu'il leur est interdit de dissocier vie publique et vie privée. Ils doivent se lever en Chambre pour revendiquer la survie et de l'école confessionnelle et de l'école privée. Le peuple se verra conséquemment lui aussi, et il saura manifester publiquement pour le maintien de l'école confessionnelle comme il sait le faire pour la revendication d'avantages matériels. Quant aux électeurs, écrivez nombreux à votre député et réclamez son intervention. Rappelez à tous, enfin, le rôle bienfaisant de la prière, rôle qu'ont tenu les derniers béatifiés, fondateurs vrais du pays: Mgr de Laval, Mère de l'Incarnation et Kateri.

J.-Alph. BEAULIEU, ptre
Rimouski

Agité depuis 20 ans, le Québec a besoin de répit

L'Acte constitutionnel de 1791, créant le Bas-Canada et le Haut-Canada, reconnaissait implicitement le concept de deux nations, concept par la suite dilué dans l'Acte de l'Union de 1841 et noyé enfin dans la Confédération de 1867 en conformité avec le rapport Durham. Face aux problèmes d'ordre économique, intimement liés au fait d'une société rurale, Montréal étant alors majoritairement anglophone de même que 45% des familles de la ville de Québec, le mouvement des Patriotes prit corps. Ce dernier regroupait des tenants d'économiques, avait une certaine pénétration populaire mais n'avait pas le soutien de la masse, ce qui le vouait à l'échec.

Plus près de nous, l'ère du duplessisme, fort de l'expérience des Patriotes et du passé, consolidait un nationalisme prudent, appuyé sur le clergé et les valeurs traditionnelles de la famille, du culte de la terre et le maintien de la revanche des berceaux. L'élite libérale, forte-

ment installée dans le judiciaire, les médias et les chambres de commerce, un temps écartée du pouvoir, chercha un mobile qui lui assurerait de nouveau le faste et l'opulence des années de Taschereau. Le slogan «Maîtres chez nous», après la mort de Duplessis et de Sauvé, allait le lui procurer. La révolution tranquille opéra un bouleversement sans précédent alors que les valeurs de la société traditionnelle furent remises en question. On assista à une bureaucratization de plus en plus poussée dans l'administration publique, à une intervention de plus en plus marquée de l'Etat dans les affaires des citoyens, et à des politiques sociales de plus en plus agressives, amenant par ricochet une dislocation du couple et de la famille et l'abandon de l'esprit d'initiative et de productivité.

Cette révolution des années soixante contenait en soi le germe de l'indépendance. Lorsque l'on active d'aussi puissants leviers que ceux que procure l'in-

terventionnisme de l'Etat, il faut être prêt à en accepter les conséquences ou alors faire marche arrière.

Les Patriotes de 1837 avaient été matés par Colborne dans une lutte armée; les libéraux de 1967 éviteraient un coup de force du fédéral en transformant l'orientation ultime de la révolution tranquille qui, reprise par le Parti québécois, aboutit à l'échec du référendum.

Tout au long de ces années, des Patriotes à nos jours, le Québec a exporté des «bras» aux Etats-Unis et au Canada.

Suite à l'effort considérable consenti depuis 1965 dans l'éducation, le Québec est maintenant prêt à exporter des cerveaux. Suite à novembre 1976 et suite au résultat du référendum, nous assisterons à des départs pour des raisons différentes. Les uns quittent par la peur d'un socialisme de plus en plus envahissant, les autres parce qu'ils doivent suivre les centres de décision et de développement écono-

mique, face à un sentiment populaire issu des politiques sociales que le Québec n'est pas si mal dans un régime qui lui assurera des paiements de plus en plus considérables de péréquations, même si les cerveaux par ailleurs se sentiront à l'étroit. La Gaspésie fut au Québec depuis 1900 ce que pourrait devenir le Québec pour le Canada, à moins d'un effort considérable dans le secteur de l'économie régionale.

Le Parti libéral du Québec l'a compris et s'apprete à opposer aux forces qu'il a lui-même engendrées en 1960 et qu'a endossées le Parti québécois, un système de valeurs traditionnelles qu'on retrouvait au sein de l'Union nationale et qu'on adaptera aux années 80. C'est le retour au conservatisme.

Le Parti québécois serait bien avisé de changer lui aussi de cap pour répondre aux attentes d'une large partie de ses partisans qui ont accepté des changements mais qui croient l'heure venue de la consolidation, de la coopé-

ration et du développement économique régional appuyé sur des entrepreneurs dynamiques. Lorsqu'on en est rendu à entendre de plus en plus fréquemment qu'il serait temps d'élire un gouvernement qui ne passerait aucune loi pendant 10 ans; lorsqu'on entend de plus en plus de gens vivant juste au-dessus du seuil de la pauvreté dire qu'ils n'accorderont pas leur appui à un parti politique qui transfère les biens des riches aux pauvres, de peur que le peu qu'ils ont soit transféré à plus pauvres qu'eux; lorsqu'on constate le peu de confiance en leur capacité de s'assumer des Québécois suite au référendum, il est temps pour les politiciens de cesser d'hypertrôphier le secteur social, de limiter le nombre de projets de loi pour se consacrer sur le terrain, dans chacun des comtés, aux affaires économiques, de manière à trouver des débouchés pour les cerveaux et maintenir un espoir de pouvoir un jour régler la question constitu-

tionnelle autrement que par l'assimilation.

On a cru un temps régler le problème constitutionnel grâce à une volonté politique qui serait susceptible d'engendrer des progrès économiques. Le peuple en a décidé autrement lors du référendum. Il reste donc à inverser, c'est-à-dire à créer une dynamique économique si forte que les masses populaires adhéreront tout en espérant que suffisamment de cerveaux demeureront au Québec pour opérer cette chirurgie cosmétique délicate. Il en est ainsi du fragile équilibre de l'Etat-nation et de l'Etat-assimilation. Tout le reste n'est que demi-vérité, demi-mensonge lorsque ce n'est tout simplement par manque de courage, complaisance et soumission, reposant malheureusement sur des assises populaires. Lorsque le peuple a mal à son portefeuille, les chants du poète ne suffiront pas à le rassurer.

Guy BLANCHARD, m.d.
Montréal

URSS: LA FILIÈRE ISRAËLIENNE

Le drame de l'hôtel Donau

— 4 —

VIENNE — Rue Tabor, l'hôtel Donau (prononcez do-now) n'a rien du luxe ou du style des chics immeubles touristiques de la Place Saint-Etienne au cœur de la vieille ville. Son bar-café orné d'une enseigne au néon bleu à côté de l'entrée principale fait plutôt penser à ces hôtels de troisième classe dans les banlieues-dortoirs des grandes villes allemandes: meubles bon marché, nudité générale et absence du moindre cachet.

Aux étages, les chambres sont encore plus lugubres: murs blancs grisonnants, deux à quatre lits de fer côte à côte, des réchauds mal rafistolés et des bagages dignes d'un safari s'y entassent.

Le seul attrait de l'hôtel Donau: ses invités. Des touristes peu ordinaires, complètement dépayés, qui sortent peu et ne parlent pas la langue du pays, n'osant jamais se plaindre et prêts à souffrir les moindres inconvénients pour réaliser leur grand rêve: se rendre «au Jardin d'Eden».

Tous sont des immigrants ayant quitté l'URSS sur un visa israélien et qui, une fois arrivés à Vienne, ont révélé leur véritable intention d'aller non pas en Israël mais aux Etats-Unis, au Canada ou en Australie.

Par centaines, la Hebrew Immigrant Aid Society (HIAS), une agence centenaire financée aujourd'hui par la communauté juive américaine, les a parqués ainsi dans trois ou quatre hôtels aussi minables avant de les transférer par train pour un séjour de six à huit semaines à Rome. C'est là, grâce au coût de la vie moins élevé, qu'on pourra plus allégrement et soigneuse-

ment les passer au peigne fin avant de choisir qui d'entre eux pourra s'envoler enfin vers des pâturages plus verts.

Depuis 1972-73, quelque 80.000 Soviétiques dépouillés de leur citoyenneté ont emprunté ce chemin tortueux et dramatique vers l'Ouest.

Ceux dont l'origine juive paraît douteuse aux yeux de leurs



ROBERT
POULIOT

(collaboration
spéciale)

commanditaires (au-delà d'un millier l'an dernier), soit parce qu'ils sont chrétiens, qu'un de leur parent n'est pas juif ou tout simplement parce qu'ils ont épousé un non-Juif, risquent d'être pris entre deux chaises.

La plupart seront confiés «subito presto» à d'autres organisations de réfugiés telles Caritas, l'International Rescue Committee, la Fondation Tolstoï et le Comité intergouvernemental de migration européenne et devront attendre nerveusement six à douze mois sur des subsides de 5 à 10 dollars par jour dans l'une des villes les plus chères du monde avant qu'un pays ne condescende à les accueillir.

«Une discrimination inacceptable, de confier Baruch Minkowicz, directeur viennois de l'Agence juive. Sous prétexte que les commanditaires juifs aux Etats-Unis ou en Australie (ces derniers étant les plus sélectifs) ne veulent que des Juifs sûrs et purs, toute la vie de ces gens risque d'en être bouleversée. Mais pour qui se prennent-ils, ces

Juifs de la Diaspora, pour se montrer plus purs encore que nous, le seul Etat juif au monde.»

Le drame de l'hôtel Donau

Tout le drame de l'hôtel Donau ne vient cependant pas de cette interminable attente ni de l'anxiété qui marquent tout errant en quête d'un pays mais plutôt des déchirements grotesques et parfois abominables qu'impose cet impossible choix entre Israël et le reste du monde.

Déjà à Hong Kong, la visite de camps de réfugiés vietnamiens m'avait confirmé dans mon impression d'un trafic international de bétail humain, de main-d'œuvre à bon marché aux dents saines et aux muscles forts, le tout réglé par l'arbitraire des bureaucraties et cautionné par le vernis diplomatique ou religieux. Non seulement Vienne n'échappe pas à cette règle mais l'équation du judaïsme-sionisme y ajoute une dimension parfois horrifiante.

«C'est pire que l'holocauste» me dit d'un ton certes exagéré mais combien amer un jeune architecte israélien, originaire de Riga, en Lettonie, qui s'est engagé pendant deux mois (personne ne dure en effet plus longtemps à cette tâche ingrate et torturante) à interviewer ceux qu'on appelle les «noshrim» ou «drop-outs» de Vienne pour les convaincre d'immigrer en Israël.

C'est du missionariat laïc, ni plus, ni moins.

«Nous les avons fait sortir d'URSS, nous leur offrons un Etat juif à eux, nous nous engageons à reconnaître leur compétence professionnelle sans leur

faire passer de nouveaux examens, contrairement à ce qui se passe en Amérique par exemple; le travail leur est assuré. Avec un taux de chômage qui ne dépasse guère 4 pour cent, nous leur donnons des appartements à bon marché, une occasion exceptionnelle de renouer avec leur foi et leur identité culturelle, une liberté de choisir leur emploi et leur lieu de résidence. (En effet, chaque immigrant optant pour l'Amérique doit s'engager par écrit à habiter dans la ville qu'on lui assignera et à prendre le premier poste disponible). Que veulent-ils de plus? C'est le dollar qui les attire, l'illusion des rues pavées d'or, le vieux mythe américain. Si le yen était plus fort, ils iraient tous au Japon», raconte Hillel qui s'est battu longuement avant de pouvoir émigrer d'URSS pour Israël en 1970.

Jour après jour, le drame se répète inlassablement comme dans le mythe de Sisyphe. Planqués au troisième étage de l'hôtel Donau, les représentants de l'Agence juive questionnent à tour de rôle les «noshrim» comme d'autres essaient de sauver des âmes, organisent des sessions de diapositives et de films pour vanter Israël et étalent les bienfaits de l'Etat juif sous le couvert de dossiers personnels dans une entreprise presque vaine de récupération.

«C'est une bataille perdue, m'explique Merrill Rosenberg, le directeur de la Hebrew Immigrant Aid Society (HIAS), un Juif né à Boston. Les grands sionistes, poursuit-il, ont déjà quitté l'URSS. Les lettres favorables (qui entretiennent la filière) d'Amérique sont plus attrayantes que celles venant d'Israël. Que voulez-vous qu'un petit pays

comme cela fasse par rapport à une superpuissance? D'ailleurs, voudraient-ils absorber tous ces immigrants qu'ils ne le pourraient pas. Les Israéliens ne convainquent presque aucun immigrant ici (moins d'un sur cent change finalement d'idée et cède aux pressions de l'Agence juive pour aller rejoindre leurs nouveaux concitoyens au centre d'hébergement de la Croix-Rouge).»

Le plus déchirant survient au moment où ces «drop-outs», ces âmes perdues pour l'Etat juif, sont confrontés au grand dessein du sionisme.

A une mère d'un garçon de 15 ans, qui a choisi l'Amérique avec son conjoint ingénieur, je demande durant l'une de ces interviews si la question de sécurité est le facteur qui l'a incitée à rejeter Israël. Après tout, son fils devrait bientôt faire son service militaire en Israël, une épreuve de trois ans. Après un mouvement d'hésitation, elle répond: Da, oui, Da. Aussitôt, un agent israélien lui lance maladroitement: Est-ce à dire que ma femme, qui a deux garçons, est plus mauvaise mère que toi? Secouée, la femme ne répond pas. Le garçon de 15 ans, qui veut étudier les mathématiques en Amérique, lève les yeux au ciel. La mère se dit épuisée (en réalité elle est au bord des larmes) et veut clore l'entrevue. Les gens n'ont plus rien à se dire. L'entrevue est terminée. Nouveau cas perdu.

«Depuis des années, ils écoutent la «voix d'Amérique» et la British Broadcasting Corporation (BBC) sur les ondes courtes mais ne peuvent jamais capter «La voix d'Israël» brouillée par les Soviétiques. Ils lisent tous les

jours et entendent régulièrement une propagande anti-israélienne dans les media soviétiques. Comment voulez-vous renverser tout cela en l'espace d'une semaine?»

Cinq adultes rentrent avec deux jeunes enfants dans la pièce exigüe et tapissée naïvement d'affiches touristiques de mer bleue, de soleil et de bikinis sur skis nautiques au bénéfice de tens qui arrivent de la grisaille, de l'orthodoxie séculaire et d'un univers de principes. Pour sortir d'URSS, ils ont reçu des affidavits d'une immigrante marocaine en Israël qui ne les connaît même pas. Tous veulent aller en Australie pour y retrouver un cousin lointain.

«Et vos trois frères et vos deux sœurs en URSS? insiste l'interlocuteur de l'Agence juive. Comment pourront-ils sortir si vous n'immigrez pas en Israël? Vous savez pourtant que les affidavits doivent venir maintenant de parents de premier rang d'Israël même? Que feriez-vous pour les tirer de là? Un cousin lointain compte-t-il plus que des frères et sœurs?»

Martelés et le sens de culpabilité irrité à vif, ils n'en peuvent plus. «Nous ne sommes pas intéressés à vos informations», réplique comme l'éclair un jeune mari.

Plus tard, pressé par la même question, un autre couple dira: «Israël s'est bien débrouillé pour nous tirer d'affaires. Vous ferez la même chose pour nos parents.»

Hillel lève les bras et me lance: «Comptez-vous chances de ne pas être juif.»

Demain: Nouvelle stratégie au 4 Stubenberg

LES PONTS DE MONTRÉAL

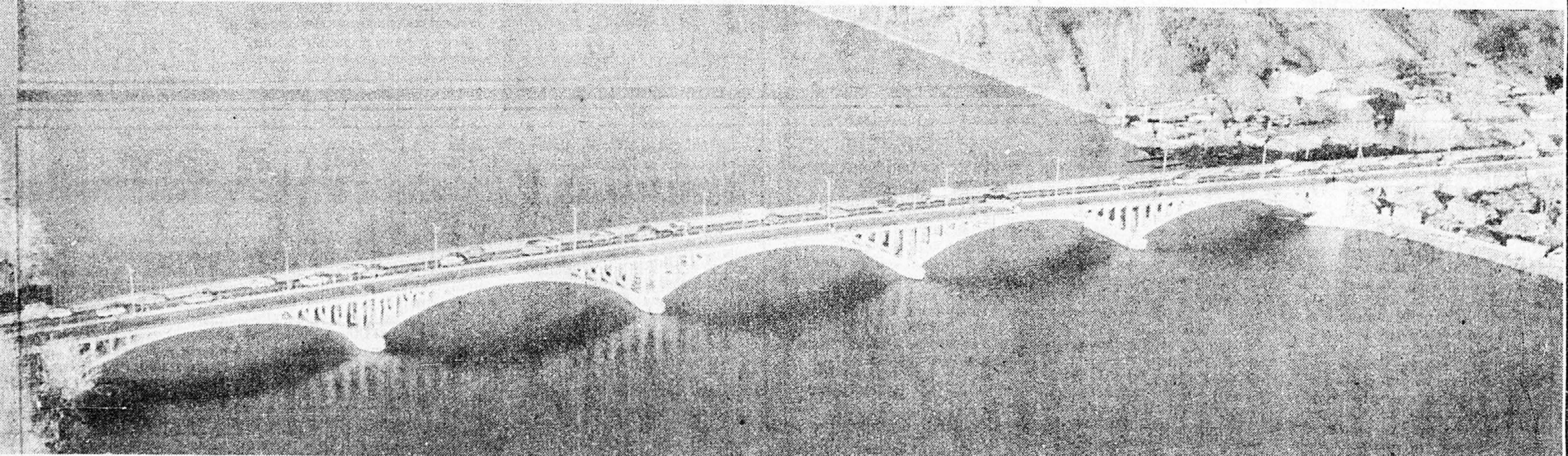
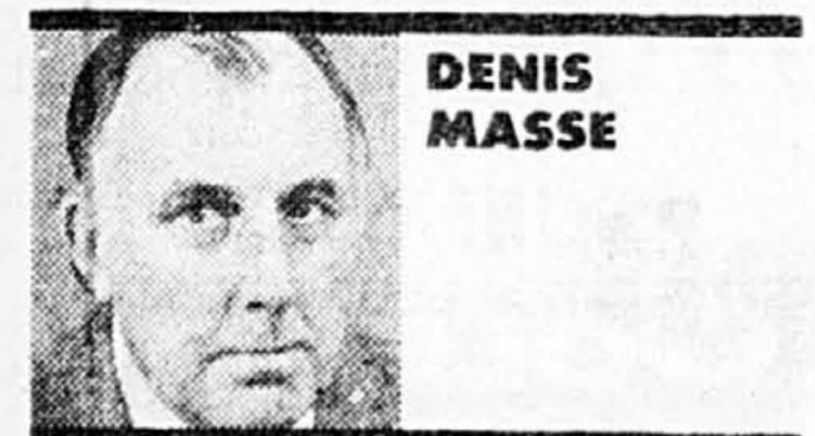


photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

L'histoire complexe du pont Viau

La construction des ponts Viau et Lachapelle décidée simultanément au milieu du siècle dernier, témoigne de l'influence exercée par le clergé à l'époque.

Pour mener à bien l'entreprise, la petite société formée en 1847 pour construire les deux ponts fit appel à deux membres éminents du clergé, l'abbé Louis



DENIS
MASSE

Lahaise, supérieur du Séminaire de Québec et le curé Vinet qui, tous deux, jouèrent un rôle de premier plan dans la réalisation du projet.

Les autres actionnaires de la compagnie étaient Joseph Brien dit Desrochers et surtout Pierre Viau, cultivateur de Saint-Vincent, qui réussit à donner son nom au pont de bois qui allait enjambrer la rivière des Prairies un peu à l'est de la rue Saint-Denis.

Un peu plus tard, la petite agglomération sise en face dans l'île Jésus, prit le nom de «Pont-Viau».

L'entreprise fut confiée à Pascal Persillier Lachapelle et Fils, celui-là même qui donna son nom au pont voisin érigé à la même époque.

En 1859, des droits de passage étaient exigés. Il en coûtait alors 6 sous pour un piéton, 25 sous pour une voiture incluant quatre occupants.

Ce premier pont de bois fut démolé en 1887 et remplacé la même année par une charpente d'acier.

L'histoire des ponts Viau et Lachapelle a toujours été intimement liée; en 1912, ils faisaient l'objet d'une double transaction, devenant la propriété de la Compagnie des Chemins de l'île Jésus. La même année, les deux ponts étaient vendus au gouvernement provincial pour la somme de \$140.000, la Ville de Montréal y allant d'une contribution de \$60.000.

Les progrès de l'automobile

entraînèrent en 1929 la démolition du pont Viau qui servait depuis 58 ans.

C'est la ville de Montréal qui prit l'initiative en confiant à la firme Dufresne Construction la démolition du vieux pont et à l'érection d'un nouveau lien de 1,516 pieds entre les deux rives. La facture s'éleva à \$1,382,469.

L'ingénieur municipal J.-L. Leroux, qui en traça les plans et en surveilla l'exécution, précise que «les fondations reposant sur du roc solide à 30 pieds sous la surface de l'eau, consistent en quatre piliers et deux culées.»

Détail intéressant: les piliers et culées furent revêtus de blocs de granit de sept pieds de hauteur afin de les protéger contre les assauts des glaces.

Au milieu de la chaussée de 57 pieds, il avait été prévu une dépression en prévision du passage des tramways. Mais ce transport en commun n'y fut finalement jamais organisé.

L'éphémère «pont Desroches»

Tout en ordonnant en 1929 la démolition du vieux pont Viau et

sa reconstruction au même endroit, l'administration municipale décida de changer le nom qu'il avait toujours eu pour celui de «pont Desroches», du nom du président du Comité exécutif de l'époque.

Mais l'illustre édile ne sut tenir très longtemps l'honneur qui lui était fait puisque dès l'année suivante, l'administration se ravisa et donna à tout nouveau pont le nom d'Ahuntsic, marquant ainsi sa préférence pour la localisation du pont plutôt que le coup d'encensoir à la personne.

L'ouverture officielle du nouveau pont se fit le 31 octobre 1930.

Rajeunir un pont fatigué

Fin 59, début 60, l'inquiétude des usagers du pont Viau était au comble. Il y avait 30 ans que l'on roulait sur le pont totalement refait dans les années 29-30. Et le pont donnait maintenant de sérieux signes de fatigue. Des groupes de citoyens exigeaient même que le pont fut virtuellement «condamné».

Les ingénieurs eurent beau rassurer le public, rien n'y fit. La Ville de Montréal entreprit finalement une réfection complète au milieu de l'année 62. Les travaux au coût de \$750.000 furent exécutés en six mois par la firme Janin Construction Limitée. A l'exception de quatre nuits par semaine, la circulation ne fut pas interrompue.

Tout fier de cette réalisation, le directeur des Travaux publics de la Ville de Montréal, M. Lucien L'Allier, publiait dans un

magazine spécialisé: «Ce qui est le plus inusité, c'est qu'on a converti un pont vieilli en un pont neuf en éliminant les parties endommagées tout en conservant les piliers et les arches. L'apparence extérieure du pont n'a guère changé.»

Le tablier du pont d'Ahuntsic reconstruit a une largeur de 66 pieds et est réparti en quatre voies de circulation, deux trottoirs et une allée centrale de quatre pieds sous laquelle courent les fils d'utilités publiques et d'où s'élevaient les lampadaires.

Un curieux imbroglio légal

Un curieux imbroglio légal affecte actuellement la propriété des ponts d'Ahuntsic et de Cartierville. En 1963, la Ville de Montréal, assurée de la reprise de possession du pont Viau par l'administration provinciale, entreprenait des travaux de réfection qui allaient s'élever à \$750.000. De fait, trois ans plus tard, la Ville conclut une entente avec la province par laquelle celle-ci se portait acqureur du pont pour la somme des travaux exécutés. Il existe un contrat notarié à cet effet.

Mais, en 1972, le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, se découvrait un nouveau droit: celui d'imposer aux municipalités le devoir d'entretenir les ponts et chaussées placés sous sa juridiction. Depuis lors, l'entretien du pont d'Ahuntsic est à la charge de la Ville de Montréal et celui de Cartierville à la Ville de Laval. Le litige a été porté devant les tribunaux.



On a conservé les piliers et les arches d'un «pont vieilli».

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Trudeau offrira plus d'argent à Lougheed

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Trudeau, n'hésitera pas à offrir «plus d'argent» à son homologue albertain, M. Peter Lougheed, lorsqu'il le rencontrera le 24 juillet pour conclure une nouvelle entente sur le prix du pétrole.

«Qu'est-ce que je peux offrir de plus que M. Lalonde n'a pas offert. C'est simple, un seul mot: plus d'argent», a affirmé hier le premier ministre Trudeau au cours d'une conférence de presse convoquée à Ottawa.

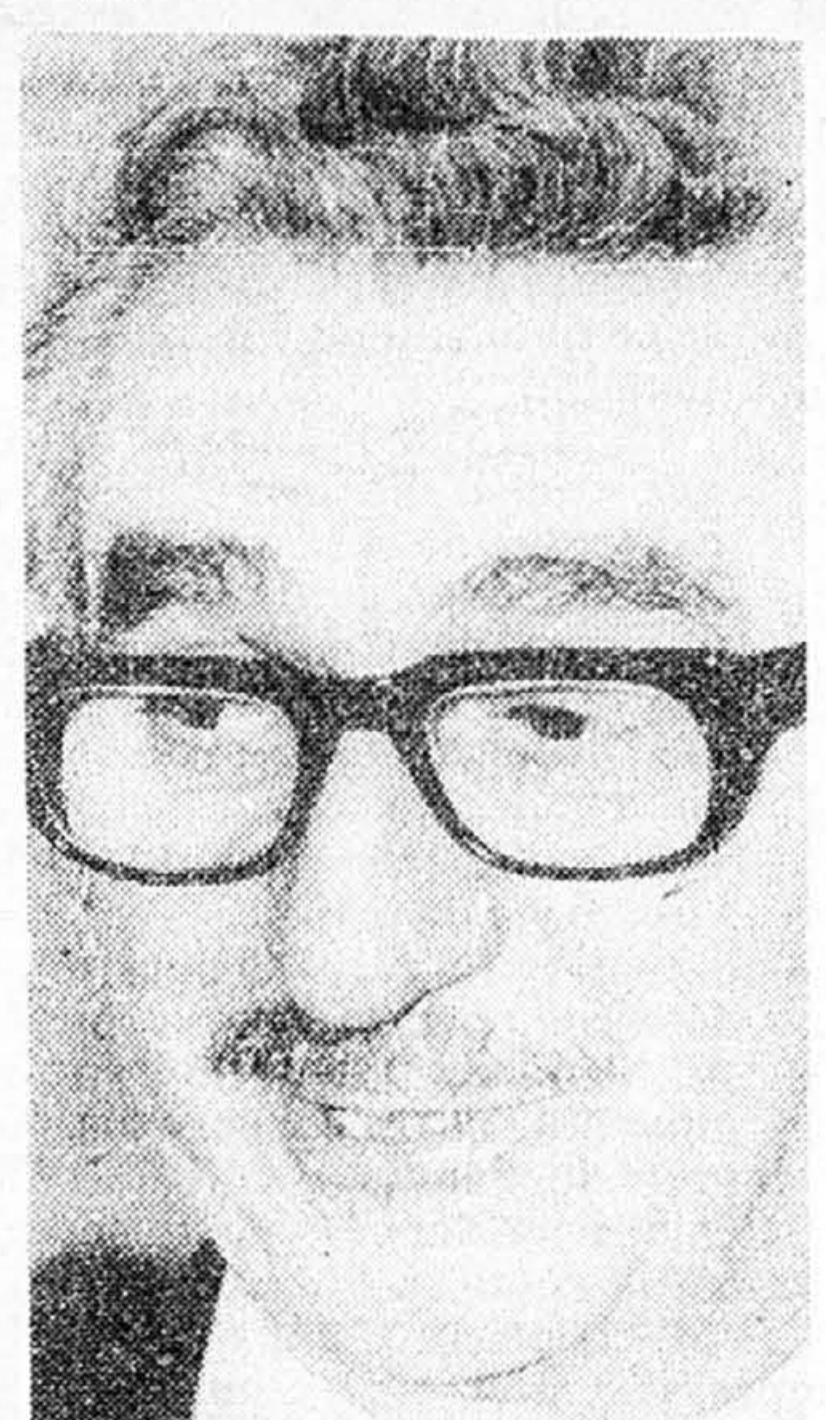
Toutefois, M. Trudeau s'est refusé catégoriquement à trouver un accord sur le prix du

pétrole contre l'appui de l'Alberta à une charte des droits et libertés. Ce faisant, le chef libéral reprenait la même attitude qu'il avait développée avec tant de vigueur dans son discours d'ouverture du congrès national de son parti, à Winnipeg, le 4 juillet.

Il avait alors mis en garde certains premiers ministres provinciaux, à qui il reprochait d'adopter «une attitude inquiétante», contre toute tentative de monnayer leur appui au rapatriement de la constitution ou une charte des droits et libertés contre des avantages économiques accrus.

Pépin est persuadé que son rapport fait du chemin

OTTAWA — Les libéraux fédéraux demeurent optimistes de voir la réforme constitutionnelle aller de l'avant en dépit de la controverse suscitée par la déclaration de principes présentée par le premier ministre Trudeau à ses homologues des provinces, le 9 juin dernier.



GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

L'ancien coprésident de la commission Pépin-Robarts, M. Jean-Luc Pépin, qui se tient à l'écart de ce débat depuis qu'il occupe le portefeuille des Transports, a déclaré hier à LA PRESSE qu'il avait lu avec «beaucoup de plaisir» la lettre ouverte envoyée par M. Trudeau aux journaux francophones du Québec. M. Pépin a dit avoir la conviction que le rapport de la Commission sur l'unité canadienne «fait son chemin», et il a signalé que la référence à la culture faite par le premier ministre en parlant des «deux principales communautés linguistiques et culturelles» constitue un pas en avant qui n'avait jamais été franchi jusqu'à maintenant.

Le fait «politique»
M. Pépin a fait remarquer aussi que M. Trudeau ne parle pas uniquement d'un fait social en faisant état de la francophonie, mais «d'un fait social et politique». Selon lui, il s'agit là de mots qui ont une importance considérable dans le débat.

M. Pépin a signalé du même coup que le rapport de la commission Pépin-Robarts ne parle pas de «deux peuples fondateurs» pour la bonne raison que la réalité est beaucoup plus complexe. Le ministre, qui évite autant que possible de s'impliquer dans ce débat public, a réitéré hier que c'est par conviction qu'il pourrait jouer un rôle plus utile en politique qu'il a renoncé à se faire l'apôtre du rapport Pépin-Robarts auprès du public. Il a dit se réjouir de voir les parlementaires à la table des négocia-

tions constitutionnelles faire état des recommandations de la commission. M. Pépin a préféré ne pas commenter les propos de Mme Solange Chaput-Rolland; il a expliqué qu'elle demeure libre de ses opinions, tout comme lui demeure libre d'adopter la démarche qui lui convient le mieux.

Chez les députés, on demeurait assez discret hier sur la controverse entourant l'énoncé de principes. Le député de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, qui travaille à la mise sur pied du comité du caucus chargé d'étudier la réforme constitutionnelle, a déclaré hier à LA PRESSE que son but premier est de voir les gens se parler au lieu de s'écrire par le biais des journaux. «J'ai été député au provincial, j'ai vu Bourassa et Trudeau se chicaner, et ça ne m'inquiète pas de voir des prises de positions différentes au sujet de l'énoncé de principes. C'est ça qui fait avancer les idées et qui impliquera éventuellement la population.» M. Malépart s'est dit persuadé qu'il sera possible de s'entendre avec les libéraux du Québec, et il a révélé avoir communiqué avec le chef du PLQ, M. Claude Ryan, lundi soir, pour permettre au comité des libéraux du Québec sur la constitution de rencontrer celui du caucus québécois des libéraux fédéraux.

Le député de Sainte-Marie a dit ne pas se sentir gêné par les prises de position de M.

Trudeau: «Les parlementaires demeurent quand même libres d'émettre leurs opinions... assez souvent ce sont les députés eux-mêmes qui s'autocensurent par crainte de voir leurs idées rejetées. Ma façon de travailler consiste à prouver aux autres que j'ai raison quand je suis convaincu d'une chose, et c'est ce que je vais faire», a-t-il déclaré en se disant persuadé d'obtenir une oreille attentive du premier ministre.

Les autres députés interrogés par LA PRESSE ont montré le même optimisme. Le député de Louis-Hébert, M. Dennis Dawson, qui a déjà exprimé des réticences sur l'utilisation des mots «Nous, le peuple du Canada», dans l'énoncé de principes, a dit avoir vu dans le texte de M. Trudeau «une ouverture qu'on n'avait pas auparavant à ce chapitre». Le député de Mercier, Mme Céline Hervieux-Payette, a déclaré pour sa part qu'elle partage entièrement le point de vue du premier ministre. Elle a émis l'opinion que la majorité des jeunes députés du caucus libéral sont de la même opinion.

Au Parti libéral du Québec, personne n'était disponible hier pour émettre des commentaires. On a fait savoir que M. Claude Ryan ne ferait pas connaître ses réactions avant la réunion, le 28 juillet, du comité de son parti qui étudie ces questions, et qui se compose notamment de Mme Chaput-Rolland, de MM. Jean-Claude Rivest, Claude Forget, Reed Scowen et Herbert Marx.

TAUX D'INTERÊT SPÉCIAL POUR PROJET DE RÉNOVATION

12% PREMIÈRE ANNÉE SEULEMENT

Explication: Quelle que soit la banque dont vous obtenez le prêt hypothécaire, Métropolitain paiera la différence, la première année seulement, pour abaisser le taux d'intérêt à 12%.

Pour les années subséquentes, le taux d'inflation normal couvrira avantageusement le taux d'intérêt.

RENVOYER VOTRE SALLE DE JEU. INVESTISSEZ LA OÙ ÇA COMPTE. RÉSIDENCIELLE.

DÈS MAINTENANT

AVEC L'AIDE DE NOS EXPERTS METROPOLITAIN

la salle de jeu occupe une place de plus en plus importante dans notre style de vie. Il est donc important de soigner la décoration de cette pièce. Nous saurons vous conseiller dans la planification de cet espace vital.

QUELS SONT VOS BESOINS?
■ Grenier ■ Dortoir ■ Salle de jeu ■ Salle de bain ■ Toilette ■ Bureau ■ Cuisine ■ Travaux de menuiserie ■ Rénovations générales

OU COMPOSEZ **482-0600** POUR UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

VENEZ VISITER NOTRE SALLE DE MONTRE SITUÉE AU **4058 OUEST RUE JEAN-TALON**

HEURES D'OUVERTURE: Sam. 9h à 4h, Dim. 11h à 5h, Lun., mar., merc., 9h à 5h, Jeu., ven., 9h à 8h.

SERVICE DE RÉNOVATION METROPOLITAIN

Sur le côté ouest de l'édifice Cesco

«Le Plus Grand Centre Spécialisé de Piscines et d'Équipement»

FUYEZ LA POLLUTION DES PLAGES EN VOUS BAINANT SAINEMENT DANS UNE PISCINE DE QUALITÉ CREUSÉE OU HORS-TERRE À BAS PRIX FAUCHER!

SERVICE, QUALITÉ, BAS PRIX... QU'ON SE L'DISE!

concours «je lis baseball»

la presse

règlements de participation:

- Pour participer au concours «Je lis baseball», vous n'avez qu'à mentionner la phrase «Je lis baseball» en appelant Expos-tel lorsque vous commandez des billets (pour les appels interurbains au Québec le numéro à composer sans frais est 1-800-361-0658).
- Ce concours débute le 31 mai et se termine le 19 septembre. Pour être admissible au dernier tirage, votre appel devra être logé au plus tard le 18 septembre à 9 heures.
- Il y aura des tirages hebdomadaires à tous les vendredis, à compter du 6 juin 1980 jusqu'au 19 septembre 1980. Les prix suivants seront décernés à chaque vendredi:
 - \$100 en remboursement de billets d'admission. Le nombre des gagnants dépendra de l'importance des achats effectués. Chaque gagnant mérite la valeur des billets qu'il a achetés. Un maximum de \$100 par semaine sera attribué. Le dernier gagnant d'une semaine en particulier pourra donc se voir rembourser une partie seulement de l'achat qu'il aura effectué.
- Vous pouvez participer autant de fois que vous le désirez.
- Les appels admissibles reçus à chaque semaine ne seront pas cumulés, ne demeureront pas éligibles au tirage suivant. Les appels reçus entre le sam. 31 mai et le jeudi 5 juin à 9h. participeront au premier tirage du 6 juin. Aux autres semaines du concours, les appels admissibles reçus du vendredi au jeudi à 9 heures participeront au tirage du lendemain.
- Avant d'être déclaré gagnant, tout participant dont le nom aura été tiré au hasard parmi toutes les formules (qui correspondent à un appel) admissibles reçues devra répondre correctement, dans un délai limité, à une question mettant à l'épreuve ses connaissances générales. La décision du jury à cet effet sera finale et sans appel.
- Ce concours est ouvert à toute personne résidant dans la province de Québec à l'exception des employés de La Presse, ainsi que les membres de leur famille immédiate, ses agents de publicité et les employés des Expos de Montréal et leur famille immédiate. Les personnes gagnantes, par leur participation au concours, autorisent, si requis, La Presse ou ses agents à utiliser leur nom et/ou leur photographie pour fins publicitaires.
- Aucun accusé de réception ne sera envoyé aux participants. Les personnes gagnantes seront informées de la façon dont elles pourront entrer en possession de leurs prix.
- Tous les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la «Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusements» ont été payés. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.
- La liste des gagnants pourra être obtenue en faisant parvenir une demande écrite à cet effet, accompagnée d'une enveloppe préadressée et suffisamment affranchie à:

Concours «Je lis baseball»
Service Communications et Promotion
La Presse ltée
7, rue St-Jacques
Montréal, H2Y 1K9
- Ce concours est assujéti à toutes les lois applicables.

AUTRES GRANDS CHOIX DE PISCINES CREUSÉES À BAS PRIX FAUCHER

PISCINE RONDE DE 15' ÉQUIPÉE AVEC MURS «HEAVY DUTY»

Glenview COLECO

Unique à cause de ses parois à motifs Deco Print (md) GREENWEAVE, la piscine Glenview (md) est toujours populaire grâce à sa construction à boulons pour plus de stabilité et à sa peinture exclusive DOUBLE KOTE (md) d'une beauté durable. La piscine comprend des rails supérieurs robustes de 4" en email cuit, des montants en acier de 4" de large et de nouveaux raccords supérieurs.

(10 ans de garantie au Pro-Rata) **SPÉCIAL \$699⁹⁵**

PISCINE OVALE COLECO

Ovale 10' x 15' x 48 pouces de hauteur. Pour ceux qui desirant se rafraîchir à bon marché et pour une vente rapide.

Quantité limitée, faites vite **\$269⁹⁵**

PISCINE CREUSÉE 16' x 32' TOUT ÉQUIPÉE

INSTALLATION INCLUSE, DANS LES 48 HEURES IL FAUT COMPARER!

Équipement inclus avec chaque piscine creusée

- Filtre Jacuzzi 17 FM 7 LA
- 150 livres de sable
- Écumoir W B R K
- Echelle en acier inoxydable 3-LPA
- Ramasse-feuilles INS-200
- Manche télescopique de 16'
- Balaiuse ALU-30
- Vérificateur d'eau AT K 350
- Brosse de mur WBA 750
- Thermomètre AT H 500
- Crochet et manche double HTH-500
- Boyau balayuse 30' HDH 30
- Ancrage mural I S E T
- Clavette d'ancrage «Brass Fitting»
- Tuyauterie, plomberie 150' P.V.C.
- Tuyauterie d'eau 2-1/2" FD 50
- Valve hydrostatique HRV
- Prise d'aspirateur
- Drain de fond L-215

\$4,999⁹⁵

Prix spécial Faucher

VENEZ VOUS RAFFRAÎCHIR À BON MARCHÉ. LES PRIX FAUCHER SONT TELLEMENT BAS QUE NOUS N'AVONS PAS BESOIN DE FAIRE DE CADEAUX.

Venez voir nos spécialistes conseillers vendeurs 30 ÉQUIPES D'HOMMES POUR MIEUX VOUS SERVIR

RIVE-SUD: BROSSARD 5811, boul. Taschereau. 656-1051	LAVAL: PONT-VIAU 48, boul. des Laurentides. 384-7340	REPENTIGNY: 622, rue Notre-Dame. 581-6943	BIENTÔT: OUVERTURE d'un autre point de vente à Laval, 2451, boul. Levesque (coin Curé-Clouhier) BUREAU CHEF
---	--	---	--

LES PISCINES NICOLE FAUCHER LTÉE

Ouvert du lundi au vendredi de 9h A.M. à 9h P.M. Samedi de 9h A.M. à 5h P.M. Dimanche de 11h A.M. à 5h P.M.

EXTRA SPÉCIAL ALGECIDE \$4⁹⁵ Gal.

NE PAS CONFONDRE

CHLORE H.T.H. OLIN \$10⁴⁹⁵ 100 lb.

LA «LETTRE AUX QUÉBÉCOIS» DE TRUDEAU Prudent, Dion parle quand même de «grand pas en avant»

■ QUÉBEC — Le politologue Léon Dion estime que le premier ministre Trudeau a fait un grand pas en écrivant pour la première fois depuis très longtemps que la culture française

voit, à l'instar de Michel Roy du Devoir, une ouverture vers un dialogue peut-être fructueux.

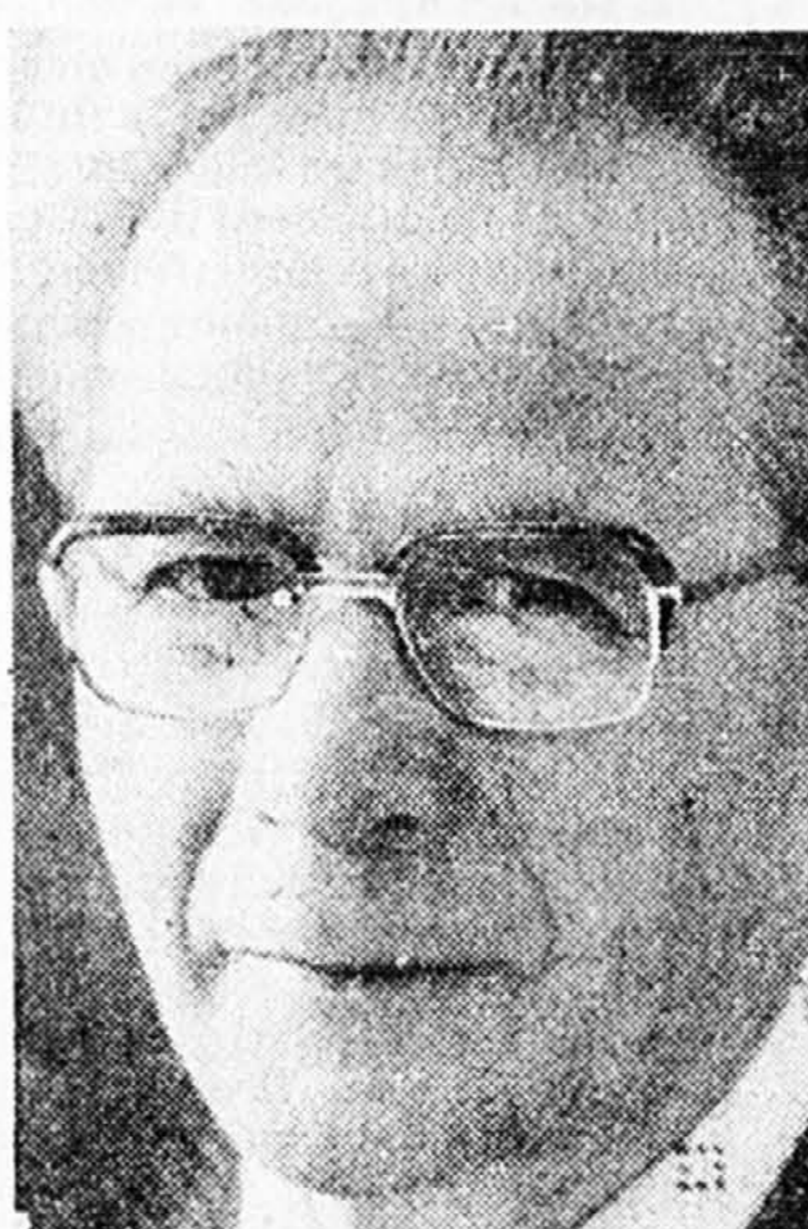
L'éminent professeur n'est pas opposé à l'expression «peuple canadien» utilisée par M. Trudeau: «Ce n'est pas politique que de parler de la sorte. Il faut cependant noter que la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme a parlé des deux peuples fondateurs, concept qui est d'usage commun au Québec. Il me semble que la lettre ouverte du premier ministre apparaît être une charge idéologique contre ce concept.»

Lui-même opposé à la théorie des deux nations parce qu'elle crée de nombreux problèmes en excluant de nombreux groupes ethniques, M. Dion préconise

plutôt le principe de la dualité canadienne et le concept d'égalité de la société québécoise. Il souhaite que M. Trudeau définisse ce qu'il entend par «égalité et dualité».

Le professeur Dion ne se fait pas trop d'illusions cependant, car il sent dans la lettre ouverte aux Québécois que le premier ministre canadien demeure fidèle à sa conception d'un fédéralisme uniforme et centralisateur, qui a toujours irrité le Québec et qui exacerbe maintenant l'Ouest.

Néanmoins, il voit dans la reconnaissance du Québec comme premier foyer de la culture française au Canada un rapprochement avec la thèse défendue par le chef libéral Claude Ryan dans son livre beige.



Morin attend plutôt de voir comment se fera le «partage»

■ TORONTO — C'est avec beaucoup de prudence que le ministre québécois des Affaires intergouvernementales a commenté la lettre ouverte de M. Trudeau, publiée hier dans LA PRESSE et dans laquelle le premier ministre du Canada, en précisant le projet de déclaration de principes qu'il veut voir intégrée à la constitution, semble se rapprocher un peu des positions québécoises.

LOUIS FALARDEAU

C'est un élément de plus au dossier, a dit M. Morin. S'il a une véritable signification, ça devrait se refléter par des gestes concrets, par des ouvertures au niveau du partage des pouvoirs.

Plutôt «deux sociétés»

Le ministre ne s'inquiète pas que M. Trudeau n'emploie pas l'expression «deux nations», qu'il utilise lui-même très rarement, préférant parler de «deux sociétés distinctes».

L'important, poursuit M. Morin, est de savoir comment la reconnaissance par M. Trudeau que le Québec est le foyer principal d'une des deux principales communautés linguistiques se traduira quand viendra le temps de revoir le partage des pouvoirs.

«Si l'exercice actuel de renouvellement de la constitution ne conduit pas à une reconnaissance pratique, concrète et mesura-



Pour Claude Morin, le vrai débat réside dans le partage des pouvoirs.

ble du fait que le Québec est une société distincte, qui a ses particularités, nous aurons passé à côté du problème», a conclu le ministre.

Pour l'instant, la lettre de M. Trudeau s'ajoute au dossier qui a été confié au comité de fonctionnaires qui travaille sur la déclaration de principes. Avec d'autres documents, dont la lettre de Mme Chaput-Rolland au Devoir, précise malicieusement le ministre québécois.

Chômage: l'opposition demande des comptes

■ OTTAWA (PC) — L'opposition conservatrice a demandé des comptes sur la politique économique du gouvernement, hier aux Communes, après que Statistique Canada eut annoncé que le taux de chômage s'est maintenu à 7,8 pour cent dans l'ensemble du pays le mois dernier.

La critique économique des conservateurs, le député de Saint-Jean-est, M. John Crosbie, a souligné qu'en juin, le Canada

comptait 887,000 chômeurs, soit 89,000 de plus qu'à la même époque l'an dernier.

Compte tenu de cette situation et des sombres perspectives économiques — le Conference Board a prédit hier une légère récession au Canada en 1981, la croissance économique devant diminuer de 0,3 pour cent —, qu'entend faire le gouvernement pour réduire le chômage et combattre l'inflation toujours menaçante?, a demandé M. Crosbie.

Du côté du gouvernement, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Dennis Dawson, a déclaré qu'on prévoyait une baisse du taux de chômage à l'automne, lorsque se feront sentir les effets des programmes d'aide à l'emploi annoncés en mai.

Soulignant que le gouvernement Trudeau avait accru de \$3,7 milliards le déficit fédéral, qui atteint maintenant \$14,2 mil-

liards, M. Crosbie a demandé jusqu'à quel niveau le gouvernement entendait hausser son déficit pour améliorer la situation de l'emploi.

Le ministre d'Etat aux Finances, M. Pierre Bussières, a souligné quant à lui que l'accroissement du déficit, que le gouvernement avait choisi à contrecœur, s'était néanmoins traduit en juin par une augmentation de 314,000 emplois au Canada par rapport à l'an dernier.

Drapeau et Masse en lice pour la chefferie de l'UN?

■ QUÉBEC (PC) — La course aux candidats à la direction de l'Union nationale est commencée et, selon le président de cette formation politique, le député Serge Fontaine, les deux aspirants les plus sérieux à l'heure actuelle sont MM. Marcel Masse et Jean Drapeau, maire de Montréal.

M. Fontaine a affirmé hier qu'il est possible que le célèbre maire de la métropole soit sur les rangs lors du congrès au leadership en octobre prochain.

Le nom de M. Drapeau avait commencé à circuler lors de la réunion du conseil général de l'UN tenu à Québec dernièrement, mais il s'agissait tout au plus d'une rumeur. M. Fontaine soutient pour sa part qu'il s'agit d'une candidature très sérieuse.

Le président de l'UN a révélé hier qu'il a rencontré M. Drapeau au début de la campagne référendaire afin de tâter un peu le terrain en ce qui concerne la succession de M. Rodrigue Biron.

«Nous avons reçu un accueil très sympathique de sa part», a indiqué celui qui représente le comté de Nicolet-Yamaska à l'Assemblée nationale.

Interrogé sur les allégeances politiques de M. Drapeau, M. Fontaine a déclaré que ce dernier n'a jamais été associé à l'UN, mais qu'il est de «souche conservatrice».

Le député unioniste ne croit pas par ailleurs que les conclusions du rapport Malouf sur le coût des Jeux Olympiques aient entaché la réputation du maire de Montréal, le discréditant comme candidat. Même s'il a été sévèrement blâmé par la commission, de dire M. Fontaine, son honnêteté n'a pas été mise en cause dans cette enquête. Le président de l'UN a ajouté incidemment que le maire de Montréal se prépare à répliquer, dans un document, au conclusions du rapport Malouf en contestant certains faits.

La Presse Canadienne a tenté vainement hier de rejoindre M. Drapeau pour obtenir ses commentaires.

Autres candidats

Parmi les autres personnalités approchées par l'Union nationale, M. Fontaine a mentionné les noms de MM. Marcel Masse, Fernand Grenier, ex-député de Mégantic-Compton défait lors des dernières élections fédérales, Gérard Nepveu, qui fut sous-ministre aux Affaires sociales et qui a coprésidé la commission Castonguay-Nepveu, le juge Dutil et Brian Mulroney, président de l'Iron Ore défait par Joe Clark dans la course au leadership du parti progressiste-conservateur.

Quant à M. Marcel Masse, député de Montcalm au provincial en 1966, il fut ministre d'Etat dans le gouvernement Johnson et ministre aux Affaires intergouvernementales avec Jean-Jacques Bertrand. Candidat défait au leadership en 1971, il siégea comme indépendant par la suite. Il a tenté sa chance sur la scène fédérale, pour le parti conservateur, en 1973 et lors des dernières élections dans le comté de Labelle.

Signalons que l'Union nationale songe à avancer d'une semaine son congrès au leadership prévu initialement pour le 12 et 13 octobre. On pense plutôt maintenant à la fin de semaine des 4 et 5 octobre. M. Fontaine a expliqué que cette décision n'a rien à voir avec la crainte d'élections générales hâtives mais qu'il s'agit d'une question de disponibilité de locaux.

Ce congrès pourrait avoir lieu à Trois-Rivières ou à Montréal et la décision finale sera arrêtée par l'exécutif national, lundi prochain, à Québec.

En 1976, l'UN s'était donné un chef quelques mois avant les élections générales (en mai), et les stratèges unionistes comptent bien tirer parti au maximum de l'intérêt suscité par cette manifestation politique, avant l'appel au peuple qu'ils prévoient pour l'automne.



Pensez à Simpsons... pour bien vivre l'été!



Rabais \$100
Ensemble piscine

Prix ord. Simpsons 899.99

799⁹⁹

A. Quel plaisir de se rafraîchir dans sa piscine par les chaudes journées d'été! Modèle rond avec parois s'enclenchant, rebord 4", et montants verticaux. Bassin en vinyle «Gold Seal», parois en acier protégées de cuivre. Échelle, filtre et épurateur intérieur dans parois. Filtre à sable 1/2 c.v. inclus. 18' x 48".

A1. (non représenté) 15' x 48".
Prix ord. Simpsons 799.99 **699⁹⁹**



Rabais \$70
Piscine familiale

Prix ord. Simpsons 349.99

279⁹⁹

C. Amusez-vous en famille grâce à cette piscine de 14' x 8' x 36". Complet avec échelle et filtre à cartouche.



Rabais \$90
Ensemble piscine 12' x 36"

Prix ord. Simpsons 279.99

189⁹⁹

B. Piscine familiale avec parois en acier ondulé. Montants verticaux rigides. Rebord supérieur et inférieur pour robustesse et longue durée. Bassin en vinyle résistant. Filtre à cartouche F110. ECHELLE.



Rabais \$5
Pataugeuse «Mr. Turtle»

Prix ord. Simpsons 17.99

12⁹⁹

D. Modèle en robuste polyéthylène. Sièges latéraux moulés, glissoire incorporée, décalques. Env. 60" x 12".



Rabais \$8 à \$20
Pataugeuses «Scooby-Doo»

Prix ord. Simpsons 59⁹⁹

39⁹⁹

E. Dim. 10' x 20"
Modèle en polyéthylène avec motif «Scooby-Doo» laminé. Construction sans joint.

E1. (non représentée) 6' x 15" Ord. 29.99 **21⁹⁹**

E2. (non représentée) 8' x 18" Ord. 45.99 **37⁹⁹**

Rayon 470, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

LEMOYNE, GREENFIELD PARK ET BROSSARD EMBOÎTENT LE PAS MALGRÉ ELLES

Saint-Lambert cesse de fluorer son eau

Les 100,000 habitants des municipalités de Lemoine, Greenfield Park, Brossard et Saint-Lambert ont cessé depuis un mois de boire de l'eau fluorée, à la suite de la décision du conseil municipal de Saint-Lambert, dont l'usine de filtration alimente en eau potable les trois autres villes, de mettre fin au déversement de fluorure dans l'eau traitée.

Saint-Lambert ajoutait ces produits chimiques à l'eau de

consommation depuis 1962. On sait que l'addition de fluor à l'eau potable doit contribuer à réduire la fréquence de la carie dentaire chez les enfants. Toutefois, il n'y a jamais eu d'accord sur les autres conséquences que pouvait avoir la consommation prolongée de fluor, et des batailles épiques ont déjà opposé partisans et adversaires de la fluoration de l'eau.

Des études récentes faites aux États-Unis et ici même ont cepen-

dant dernièrement contribué à relancer le débat, en soulevant la possibilité de l'existence d'un lien entre la présence de fluor dans l'eau et certaines formes de cancer chez les adultes. Un rapport remis au ministre de l'Environnement l'automne dernier et partiellement rendu public il y a quelques mois mettait par ailleurs en lumière les risques d'empoisonnement généralisé que peut constituer la fluoration de l'eau.

En bref, il existe suffisamment d'avis divergents pour que le gouvernement du Québec, qui dispose pourtant depuis 1975 d'une loi obligeant les municipalités à fluorer l'eau potable, ait décidé récemment de suspendre cette obligation et de laisser à chaque conseil municipal le choix de fluorer ou non l'eau.

Comme l'expliquait hier un porte-parole du ministre des Affaires sociales, ce ministère

fournit aux municipalités qui en font la demande les informations provenant d'études favorisant la fluoration de l'eau, tandis que le ministère de l'Environnement leur fait part des autres études contestant les premières. Il semble cependant, selon le même porte-parole, qu'il n'y ait pas foule aux guichets et que peu de municipalités imitent le geste de Saint-Lambert. Mentionnons toutefois que l'an dernier, les villes de Pincourt et de l'Île-Perrot

avaient également décidé de cesser de fluorer leur eau.

Quant à Saint-Lambert, c'est au nom de la santé publique que ses élus ont décidé de stopper la fluoration, les diverses études soulevant trop de questions sans réponses, selon le gérant municipal M. Paul Savard. C'est à l'unanimité que le conseil a pris cette décision, avant d'en aviser les ministères concernés.



Rabais

\$4 à \$10

Solde! Souliers «Hush Puppies» pour hommes

Prix ord. Simpsons \$34 à \$45

\$24 à \$35

Notre stock entier de souliers sport «Hush Puppies», offert à prix réduits! Choisissez une ou deux paires de ces élégants souliers fabriqués au Canada par «Greb». Empeignes en suède ou cuir de qualité supérieure, confortables semelles en crêpe «Nuron».

Ord.*	Vente
A. Fourreau en cuir noir ou brun. Pointures (avec 1/2): 7 à 11 et 12, largeur moyenne.....	\$38 \$34
A1. (Non représenté) — Fourreau en suède beige. Pointures (avec 1/2): 7 à 11 et 12, largeur moyenne.....	\$38 \$34
B. Fourreau à empeigne perforée en cuir blanc. Pointures variées, largeur moyenne.....	\$40 \$30
C. Modèle lacé en cuir noir. Pointures (avec 1/2): 7 à 11 et 12, largeur moyenne; pointures avec 1/2: 7 à 11, très larges; ou cuir brun, largeur moyenne.....	\$38 \$34
C1. (Non représenté) — Modèle lacé en suède beige. Pointures (avec 1/2): 7 à 11 et 12, largeur moyenne; pointures (avec 1/2): 8 à 11, très larges. Suède brun, pointures (avec 1/2): 7 à 11 et 12, larges.....	\$34 \$24
D. Bottillon «Clubman» à lacage 2 oeillets. Suède ton sable. Pointures variées, largeur moyenne.....	\$42 \$32
E. «Monte Carlo», lacage 3 oeillets, pointe unie. Suède brun. Pointures variées, largeur moyenne.....	\$42 \$32
F. «Riviera». Fourreau à empeigne perforée en suède brun. Pointures variées, largeur moyenne.....	\$45 \$35
G. «Monaco». Lacage 3 oeillets, empeigne perforée en suède brun. Pointures variées, largeur moyenne.....	\$45 \$35

En vente jusqu'à épuisement du stock
Achat en personne seulement pour articles B, D, E, F et G.
Rayon 285, au deuxième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit (sauf indication contraire).

* Les prix ordinaires mentionnés sont ceux de Simpsons.

Pianos, orgues et instruments de musique à prix spéciaux et prix de lancement

Chez Simpsons centre-ville et à Fairview seulement, maintenant jusqu'au 2 août. Vous trouverez une vaste sélection de pianos, d'orgues et d'instruments de musique offerts à prix spéciaux. Une façon agréable de se divertir. Notre personnel se fera un plaisir de répondre à vos questions. Par la même occasion, venez entendre notre orgue «Farfisa» à rouleaux. Nos rabais vous enchanteront!



Rabais \$225

Pianos

Prix ord. Simpsons

«Mason & Risch», modèle M-465..... \$2020 \$1795



Rabais \$100 à \$450

Orgues

Prix ord. Simpsons

Orgues «Farfisa», modèle «Bravo»..... \$899 \$799

«Farfisa», modèle FK40..... \$2699 \$2249



Rabais \$20 à \$49.95

Guitares

Prix ord. Simpsons

Guitare acoustique «Dia II», modèle WJ-160..... 129.95 \$109.95

Guitare électrique «Goya», modèle GS-2000..... 359.00 \$309.95

Rabais \$24

Banjos

Prix ord. Simpsons

«Dia II», modèle VS B20..... 139.95 \$115.95

Rayon 398, au cinquième, centre-ville
Aussi à Fairview.
Pour achat en personne seulement



Rabais

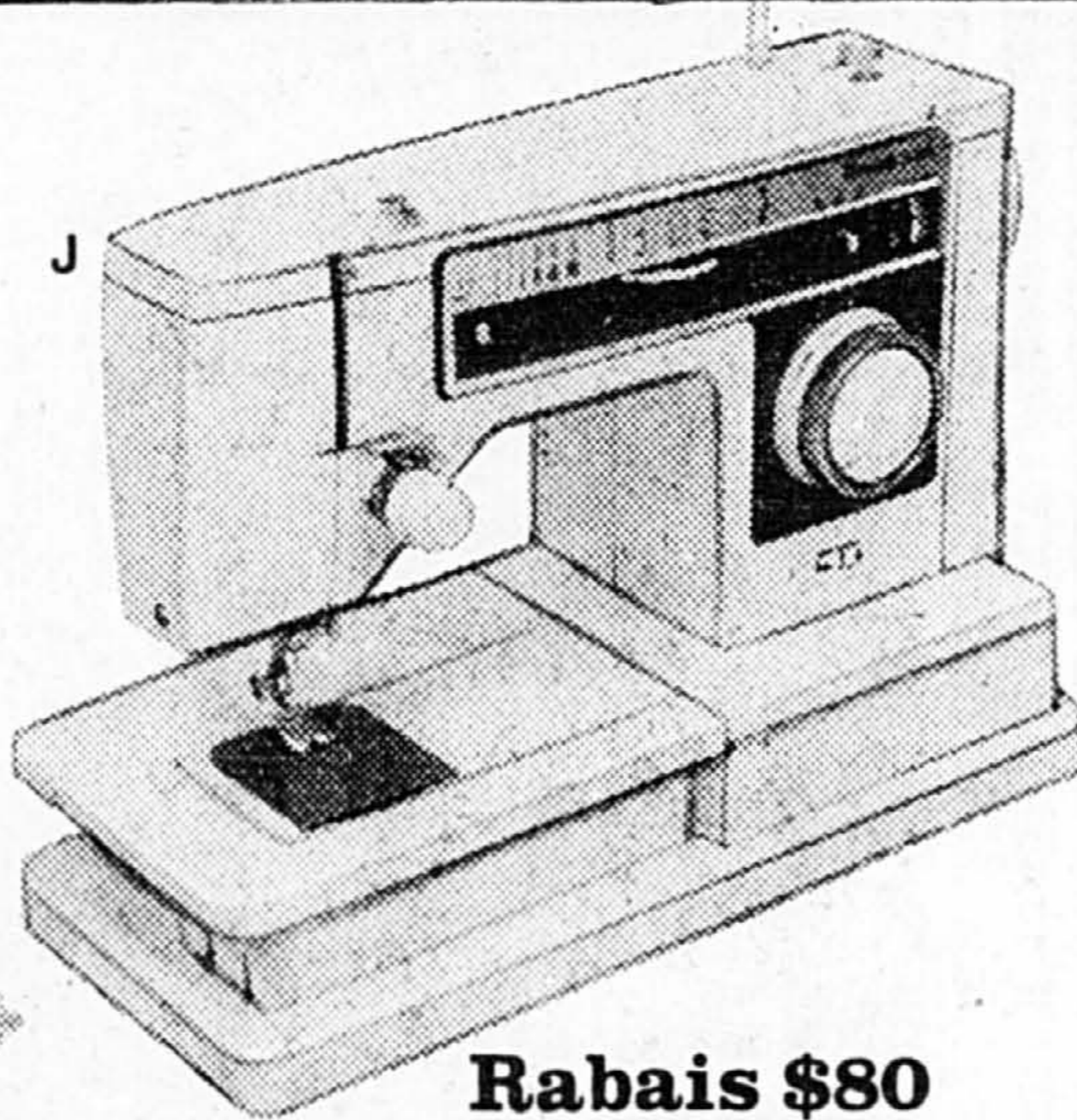
50%

sur tous nos meubles d'été

Profitez de ce rabais remarquable pour acheter les meubles d'été que vous convoitez! Vous apprécierez l'apparence et le luxueux confort de nos beaux modèles pour le jardin, patio ou balcon. La sélection comprend: fauteuils, chaises-longues, balançoires, parasols et tables de jardin — en fait tout notre stock entier dans nos magasins de la région de Montréal. (Fauteuil «directeur» non inclus). Hâtez-vous! La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

Rayon 401, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.



Rabais \$80

Machine à coudre bras libre «Beaumarck»

Prix ord. Simpsons 419.99

339.99

J. 7 points tout usage: droit, ourlet invisible, surpiqûres multiples, rempart (élastique), feston (flèche), domino (mur de Troie), zig-zag (losange). 6 points extensibles: droit, croquet, surjet oblique, alvéole d'abeille, turc et tyrolien. Guide-boutonnière 4 étapes, pied de biche s'enclenchant, crochet ne bloquant pas et aiguille une façon. Modèle 6106.

«Elektribroom» de «Regina»

Prix Simpsons

39.99

K. Un aspirateur léger et fort efficace! Cadran de réglage pour nettoyer des parquets aux tapis à longues mèches. Ramasse-poussière. Cordon 18 pi. Modèle 777.

Rabais \$45

Aspirateur «Concept I»

Prix ord. Simpsons 365.99

319.99

L. Aspirateur vertical de luxe «Concept I» de «Hoover», muni du dispositif «Power Drive»... glissez le manche vers l'avant ou l'arrière pour faciliter le déplacement! Se règle pour toutes longueurs de mèches de tapis! Agitateur «Quadraflex» pour nettoyage en profondeur des tapis. Modèle 3101.

Rayon 371, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Incidents raciaux à Miami

MIAMI (AFP) — Un deuxième policier a été blessé à coups de feu et seize personnes traitées pour des blessures légères hier soir à Miami, où des incidents ont éclaté en fin d'après-midi dans le quartier noir de Liberty City.

Quelques heures plus tôt, un premier policier en patrouille dans ce quartier avait été atteint d'une balle dans le dos alors qu'il regagnait sa voiture après avoir tenté sans succès d'arrêter deux suspects protégés par une foule menaçante.

500 policiers ont été dépêchés à Liberty City, théâtre en mai dernier de violentes émeutes raciales qui avaient fait 18 morts, afin de contrôler les tentatives de pillage et s'opposer aux bandes de jeunes Noirs qui lapident les automobilistes.

Le principal souci des autorités, a indiqué un porte-parole de la police, est de contenir les incidents, qui restent pour le moment localisés à certaines parties du quartier. Une grande nervosité, aggravée par la chaleur suffocante qui sévit actuellement dans cette région, règne cependant dans l'ensemble de Liberty City.

De «l'herbe à poux» chez vous? Amende de \$50...

Il y a de «l'herbe à poux» dans votre parterre ou sur le terrain de votre propriété? Attention! Si vous négligez de couper cette herbe à poux, cause du rhume des foins, vous êtes passible d'une amende de \$50 pour une première infraction.

FLORIAN BERNARD

Un règlement de la Communauté urbaine de Montréal oblige tout propriétaire à couper, arracher ou autrement détruire l'herbe à poux avant le 1er août de chaque année.

Mais, c'est quoi l'herbe à poux?

Une herbe «folle», tout simplement, qui pousse n'importe où et que l'on reconnaît aux grappes de petites fleurs jaunâtres qu'elle produit à la floraison. Mais il est déjà trop tard car c'est précisément le pollen de ces fleurs du mal qui irrite les muqueuses de 15% de la population et qui cause la fièvre des foins.

Cette herbe ne compte plus ses victimes dans la région de Montréal. C'est durant les mois d'août et de septembre que les ravages sont les plus néfastes. Les victimes sont prises d'éternuement, d'irritation des yeux et du nez, de congestion, et dans les cas plus graves de spasmes et de sensations d'étouffement.

Il faut chercher à se débarrasser de cette herbe pernicieuse en l'arrachant ou, mieux, en déterrants la racine pour éviter une nouvelle repousse. Si l'herbe à poux est arrachée avant que les fleurs montent en graines, on réduira d'autant la moisson de l'année suivante car il s'agit d'une plante annuelle qui se reproduit par la semence tombée au sol.

La destruction par l'emploi d'herbicides est à déconseiller — à moins d'avoir affaire à des spécialistes — car on risque également de détruire toutes les autres graminées et les plantes décoratives.

EN PLEINE EXPANSION

Onzième surplus financier à Repentigny

L'administration municipale de Repentigny accumule surplus après surplus. En effet, pour la onzième année consécutive, l'exercice s'est soldé par un surplus de près de \$1.5 million dont \$600,000 ont été versés au budget courant, laissant une autre somme de plus de \$750,000 pour le budget de l'an prochain.

FLORIAN BERNARD

Depuis onze ans, en effet, les revenus de la municipalité dépassent largement les dépenses, avec le résultat qu'à la fin de 1979 la ville disposait d'un important surplus accumulé de \$2.1 millions. Au cours du dernier exercice, les dépenses ont été de \$9.7 millions tandis que les revenus ont atteint \$11.1 millions. Il y a eu des surplus budgétaires dans chacun des différents chapitres de revenus, notamment au niveau des taxes, des permis,

des amendes, des droits et mutations, etc.

En pleine expansion

Malgré la récente loi du zonage agricole qui a considérablement diminué les surfaces destinées à la construction domiciliaire et au développement urbain, la ville a prolongé son réseau d'égout et d'aqueduc d'environ quatre milles et elle a construit plusieurs nouvelles rues afin de desservir environ 600 nouveaux logements.

La ville de Repentigny continuera de se développer au même rythme durant encore quelques années, jusqu'à ce qu'elle rejoigne les limites du territoire agricole. A ce moment-là, dans environ cinq ans, le développement de la ville aura atteint son point de saturation.

La dette à long terme de Repentigny s'établit maintenant à \$42.9 millions, soit 10.4% de l'évaluation imposable, dont toute-

fois \$29 millions qui sont imputables aux améliorations locales, par conséquent payables uniquement par une partie seulement de la population.

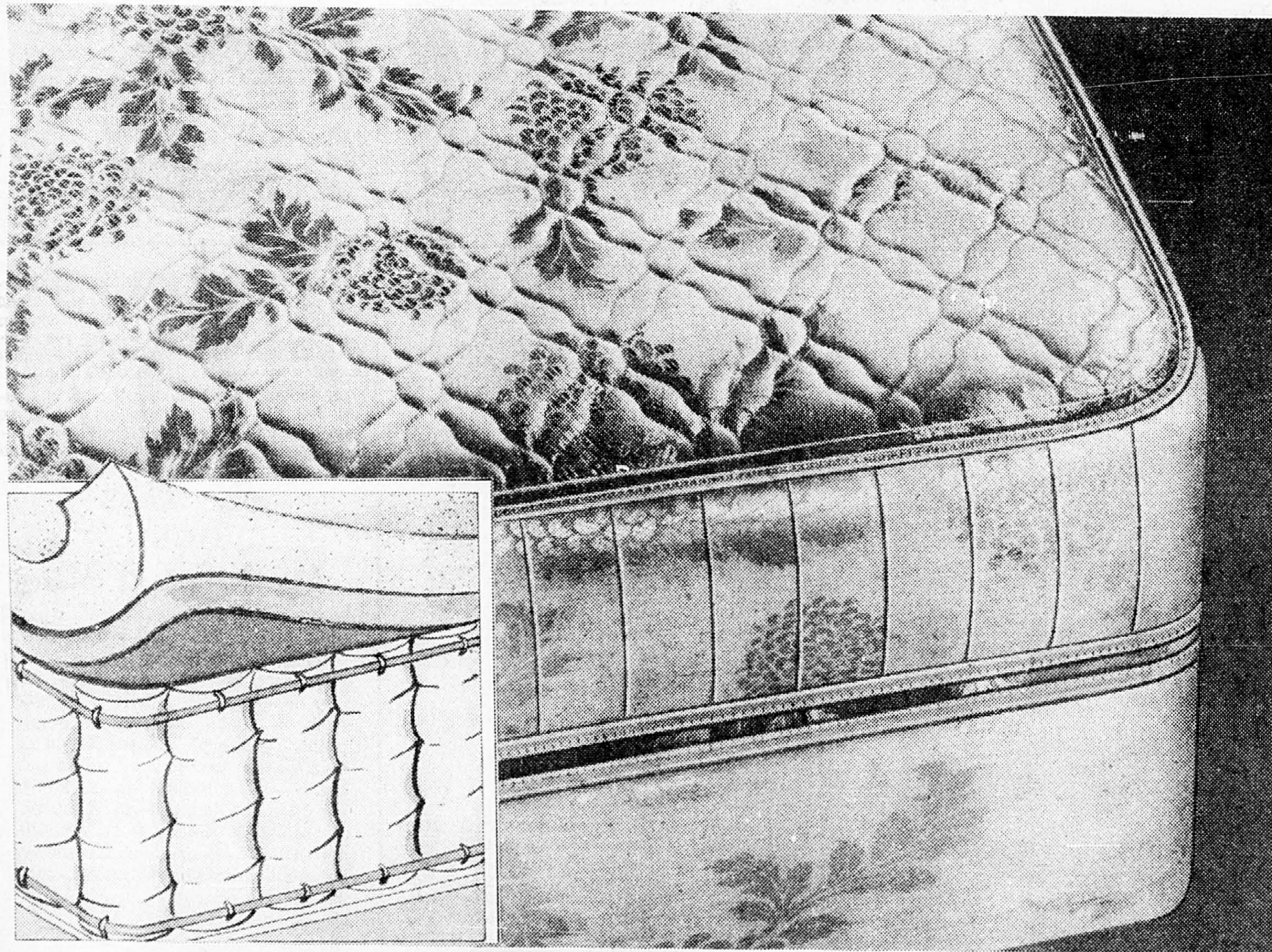
Émission de permis

Malgré le ralentissement général à travers le Québec dans le domaine de la construction, l'administration de Repentigny a émis 938 nouveaux permis durant le dernier exercice, dont 464 pour des habitations unifamiliales.

Au plan industriel la ville a vendu 12 terrains à des entreprises, représentant une superficie de 631,000 pieds carrés et une valeur globale de \$219,000. Les 40 industries que compte actuellement le parc industriel emploient 1,020 personnes.

Compte tenu de cette demande croissante, le conseil a pris la décision d'acquiescer 800,000 pieds carrés additionnels pour des fins industrielles.

Rabais 25% « Tudor Deluxe » de « Marshall »



Matelas, sommiers ou ensembles

Construction à 840 ressorts lovés ensachés de coton (basé sur format double) pour un sommeil en tout confort et support adéquat pour le dos. Petits ressorts recouverts individuellement, isolés avec coussinets polyester et coussinets polyuréthane sur dessus et dessous. Élégant recouvrement damassé turquoise en rayonne matelassée. Sommier-tapissier assorti.

	Prix ord. Simpsons	VENTE
1. Jumeau. Matelas ou sommier-tapissier ferme ou très ferme	\$255	191 ²⁵
1A. Double. Matelas ou sommier-tapissier ferme ou très ferme.....	\$290	217 ⁵⁰
1B. Queen. Matelas et sommier-tapissier ferme ou très ferme.....	\$660	495 ⁰⁰ ens.

Également disponible (non représenté):

rabais 25%

Châlit réglable en acier

Extensible de jumeau à queen. Pratiques roulettes à moquette. Modèle 70529. Prix ord. Simpsons 32.98 **24⁷³**

Ensemble « Restonic » en pin format jumeau

Spécial Trans-Compagnie **\$199**

2. Chevet et pied de lit en pin avec colonnettes plus 2 montants en acier. Matelas ferme isolé de mousse-plus-sisal sur ressorts. Sommier-tapissier ferme assorti. Matelas et sommier recouverts de rayonne piquée à la mousse. 39 pouces.

Rayon 401, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou. Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Simpsons MD

d'autres SPÉCIAUX TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

Simpsons^{MD}

Beau*mark chez Simpsons



Machine à laver 2 vitesses

Prix Simpsons

\$409

1. Modèle 3 programmes: normal, repassage permanent et lavage prolongé. 2 combinaisons de température lavage / rinçage pré-réglées. Pré-réglage du niveau d'eau. Filtre à charpie autonettoyant. Env. 43 1/2" x 27" x 25". Blanc seulement. Modèle 53000.

Séchoir assorti

Prix Simpsons

\$259

2. Séchage minuté ou programmes pré-réglés: normal et pour gonfler le linge. Filtre à charpie monté devant, mise en marche de sécurité et système de séchage uniforme. Env. 43 1/2 x 27" x 64". Blanc seulement. Modèle 62000.



Recherchez le sceau vert sur tous les appareils « Beau*mark ». C'est la preuve que ces produits excellents ont été mis à l'essai au point de vue qualité et évalués par les laboratoires d'essai de la Fondation canadienne de recherche pour le commerce de détail.

Tous les appareils « Beau*mark » sont couverts par une garantie écrite qui est incluse dans le manuel d'instruction destiné à l'usage de l'acheteur. Service d'experts garanti à l'échelle du Canada.

Réfrigérateur 15 pi cu.

Prix Simpsons

\$579

3. Aucun dégivrage requis. Congélateur à contrôle de température séparé, cap. 141.6 lb. Section réfrigérateur avec 1 clayette fixe et 2 clayettes 10 positions. 2 hydrateurs pour légumes, garde-beurre et bacs à oeufs amovibles. Monté sur roulettes. Env. 28" x 30" x 60". Blanc. Modèle 35900.

3A. (Non représenté) — Réfrigérateur 16.3 pi cu. Identiques à l'appareil 3, ci-dessus. Env. 28" x 30" x 64". Blanc. Modèle 36900.

Prix Simpsons \$619

Couleurs... \$10 de plus

Cuisinière 30" « Beau*mark »

Prix Simpsons

\$359

4. Délai / cuisson / attente programmés par horloge, pré-chauffage automatique du four, grilloir à contrôle variable et commutateurs pour chaleur infinie. 4 éléments: un de 8" et trois de 6". Four facile à nettoyer. Env. 26" x 30" x 45". Blanc seulement. Modèle 13030.

4A. (BX Non représentée) — Cuisinière « Beau*mark » identique à l'appareil 4, ci-dessus, mais avec four autonettoyant et éclairage automatique du four. Blanc seulement. Modèle 13730.

Prix Simpsons \$439

Lave-vaisselle 3 cycles

Prix Simpsons

\$379

5. Modèle transformable. Cycles: normal, rinçage/attente et normal/économique. Distributeurs jumelés de détergent, macérateur d'aliments mous. Raccord - décompresseur pour robinet. Paniers extensibles et panier pour couverts. Dessus « arborite ». Pieds stabilisateurs escamotables. Verrou de sûreté sur porte. Env. 25" x 24 1/2" x 35 1/2". Blanc seulement. Modèle 40010.

Rayon 430, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

POUR PARLERS CONSTITUTIONNELS DE TORONTO

Profondes divergences sur les pouvoirs économiques

TORONTO — A mesure que progresse la rencontre

LOUIS FALARDEAU
envoyé spécial de LA PRESSE

des ministres responsables du dossier constitutionnel, qui s'est transportée hier à

Toronto, il devient de plus en plus évident que les problèmes économiques seront parmi les plus difficiles à résoudre. Et il semble aussi évident que si cette question devait être la pierre d'achoppement de l'exercice actuel de révision constitutionnelle, le Québec ne serait pas

le seul à n'avoir pu s'entendre avec Ottawa.

La conférence de presse conjointe donnée par les deux coprésidents à l'issue des séances d'hier démontrait bien à quel point le fédéral et les provinces sont loin d'un accord sur ces questions.

Le ministre fédéral Jean Chrétien et M. Roy Romanow, de la Saskatchewan, qui parle au nom des ministres provinciaux, ne tiennent pas le même langage. S'ils s'entendent pour parler de «discussions franches» et d'«explications intéressantes», il n'en va plus de même lorsqu'ils abordent le fond des questions.

Hier, on a surtout discuté des droits miniers sous-marins et des pouvoirs sur l'économie. On a aussi parlé du Sénat, sujet moins litigieux, qui a été confié à un comité de fonctionnaires.

La majorité des provinces (huit ou neuf, selon M. Morin) sont en désaccord avec le fédéral sur la question des droits

miniers sous-marins. Elles veulent qu'on leur en reconnaisse l'absolue propriété, comme pour les ressources qui sont sur leur territoire, alors que le fédéral leur offre plutôt l'essentiel ou même la totalité des revenus qu'on peut en tirer, à condition qu'on reconnaisse son droit de propriété.

Les positions semblent irréconciliables, mais les ministres se réunissent hier soir dans l'espoir de s'entendre au moins sur un mandat à confier à un comité de fonctionnaires qui pourraient se réunir dès aujourd'hui.

Quant à la question des pouvoirs sur l'économie, la douche d'eau froide causée par le document fédéral demandant de nouveaux pouvoirs en ce domaine fait encore effet, malgré les paroles apaisantes de M. Chrétien.

Si le fédéral ne tient pas absolument à augmenter ses pouvoirs en ce domaine, a dit M. Romanow, il veut au moins clarifier la constitution actuelle pour conser-

ver ceux qu'il possède. Or en 1979, on se dirigeait plutôt vers une limitation des pouvoirs du fédéral en cette matière.

M. Morin abonde dans le même sens quand il explique que «le Québec n'est pas venu ici pour se ramasser avec moins de pouvoirs».

On voit donc que sur ces deux questions, comme sur l'autre grand problème économique à l'ordre du jour de la conférence, la propriété des ressources et le commerce interprovincial, on reste très loin d'un accord.

Préréquation: c'est réglé

Par contre, la question de la préréquation est virtuellement réglée, et le texte d'une entente est presque au point.

Aujourd'hui, les ministres discutent de la Charte des droits — l'autre grand sujet de désaccord — et du rapatriement de la constitution, alors que six ou sept comités de fonctionnaires aborderont autant d'autres sujets.

Trudeau croit au bien-fondé du gazoduc

OTTAWA (PC) — Le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, croit que la construction du tronçon canadien du gazoduc de l'Alaska favorisera la réalisation de l'ensemble du projet, dont le coût est évalué à \$24 milliards.

Voilà du moins l'opinion qu'il a exprimé au cours d'une conférence de presse qu'il tenait hier dans la capitale fédérale.

M. Trudeau a toutefois nuancé ses propos en rappelant que le cabinet n'avait pas encore donné le feu vert pour le début des travaux de la section qui doit acheminer le gaz naturel de l'Alberta vers les États-Unis en attendant l'arrivée du gaz de l'Alaska une fois l'ensemble du projet complété. Il a même souligné que la décision du gouvernement pourrait «aller des deux bords».

La loi sur le gazoduc de l'Alaska, adoptée en 1978, prévoit que le gouvernement doit obtenir «des garanties d'acier» quant au financement du tronçon sud, évalué actuellement à \$2 milliards.

Ainsi, a expliqué le premier ministre Trudeau, le gouvernement tente actuellement d'évaluer ces engagements afin de déterminer s'ils respectent l'esprit de la loi. «Nous devons juger les garanties financières pour nous assurer que l'ensemble du gazoduc sera construit.»

Au cours des derniers jours, M. Trudeau a répété à plusieurs reprises que son gouvernement se conformerait à la loi sur le gazoduc. D'ailleurs, un ultimatum du principal maître-d'œuvre du projet, la Foothills Pipe Yukon, qui avait fixé à lundi la date limite pour le début de la construction du segment canadien, n'a pas modifié la position du premier ministre Trudeau qui a déjà annoncé que ce cabinet se prononcera demain sur la question.

Des pressions ont été exercées «des deux côtés» sur le gouvernement, a confirmé M. Trudeau qui fait remarquer que peu importe la décision prise, des voix s'élèveront pour la critiquer. Une réponse négative entraînerait un tollé de protestations de l'Ouest qui prétendrait «qu'Ottawa lui a encore refusé quelque chose», pense-t-il, alors qu'un verdict positif inciterait certains à mettre en doute la valeur des garanties financières obtenues.

Le Congrès américain

Des informations en provenance de Washington avaient laissé croire, la semaine dernière, que le cabinet fédéral avait déjà donné son aval à la construction du tronçon sud du gazoduc. De plus, le Congrès américain a voté des résolutions endossant le président Jimmy Carter, qui a affirmé que les États-Unis respecteraient leur engagement et construiraient le gazoduc de l'Alaska. Celui-ci parcourera un tracé de 6,700 kilomètres empruntant les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Selon la position adoptée par le premier ministre Trudeau, la construction de la section canadienne refléterait aux États-Unis la volonté d'Ottawa de voir le projet se concrétiser. De plus, les revenus générés par la vente de gaz naturel de l'Alberta, (\$6 millions par jour) contribueraient à financer les travaux de la portion nord du gazoduc au Yukon.

La réalisation du gazoduc, le plus important ouvrage de génie civil jamais entrepris signifierait pour le Canada des investissements massifs, la création de milliers d'emplois ainsi qu'un marché fort lucratif pour l'industrie métallurgique.

Référendum sur une école française

ORILLIA, ONT. (PC) — Le conseil municipal va consulter les électeurs sur la question de savoir si le comté de Simcoe doit ou non avoir une école secondaire de langue française.

La ville d'Orillia, d'une population de 24,000 âmes, se rend ainsi au vœu exprimé par le conseil de comté de Simcoe qui a demandé aux 33 conseils municipaux qu'il chapeaute de procéder à semblable consultation auprès des

électeurs. Le conseil municipal d'Orillia devient le dixième à se plier à cette pratique qui prendra forme au scrutin du 10 novembre.

Toutefois, le référendum pourrait n'avoir qu'une valeur symbolique puisque le gouvernement ontarien a déjà annoncé son intention d'y construire une école secondaire de langue française au coût de plus d'un million de dollars, même si les citoyens s'y opposaient en majorité.



Pratiques manteaux fourrure long poil

Prix Simpsons
\$688 à 1888

- A. Comblez un de vos désirs, en vous procurant un de ces fabuleux manteaux à long poil!
- Vaste sélection de manteaux à long poil naturel ou teint, quelques-uns avec garniture en cuir... tous offerts à prix spéciaux durant l'événement de l'année chez Simpsons!
- Choix de rat musqué naturel ou teint, avec ou sans garniture; chat sauvage naturel ou touché à la teinture; loup naturel; castor à poil long naturel ou retouché; vestes et manteaux en renard naturel ou teint.

Somptueux

manteaux d'une ampleur recherchée en luxueuses peaux de vison femelle

Prix Simpsons

1788

B. Le vison... une fourrure des plus recherchées pour sa chaleur sans lourdeur et sa haute élégance.

- Superbe sélection de modèles créés par d'habiles artisans avec des peaux de visons femelle minutieusement choisies.
- Choix de pastel naturel, buff naturel ou teint foncé d'élevage.

Profitez du plan mise-de-côté Simpsons! Il suffit d'un dépôt de 10% au moment de l'achat et votre manteau sera entreposé sans frais supplémentaires jusqu'à l'automne. Vous pouvez alors payer le solde comptant ou le porter à votre compte.

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure

Rayon 311, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



FUJI FILM
VOUS PROMET DES
Couleurs fidèles/Photos réussies
ET EN PRIME VOUS OFFRE DE
MAGNIFIQUES POSTERS*



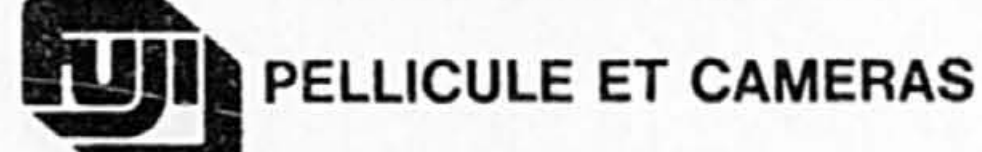
Magnifiques posters pleine couleur de grand format (22 1/4 x 16 1/2) — 5 sujets populaires à votre choix — vous pouvez les encadrer — décorer vos murs — les échanger entre amis, et surtout vous apprécierez la beauté des sujets.

Demander à votre détaillant Fuji* votre poster à l'achat de film Fuji.

COULEUR FIDÈLE PHOTO RÉUSSIE FUJI FILM

Le meilleur compagnon de votre appareil photo

* FUJICOLOR pour épreuve couleur • FUJICHROME pour diapositive couleur



*Chez les détaillants participants pour la durée de leur approvisionnement de posters.

CLINIQUE MÉDICALE DOCTORS' REPLACEMENT SERVICE

Depuis 1972

6555, CÔTE-DES-NEIGES, SUITE 390

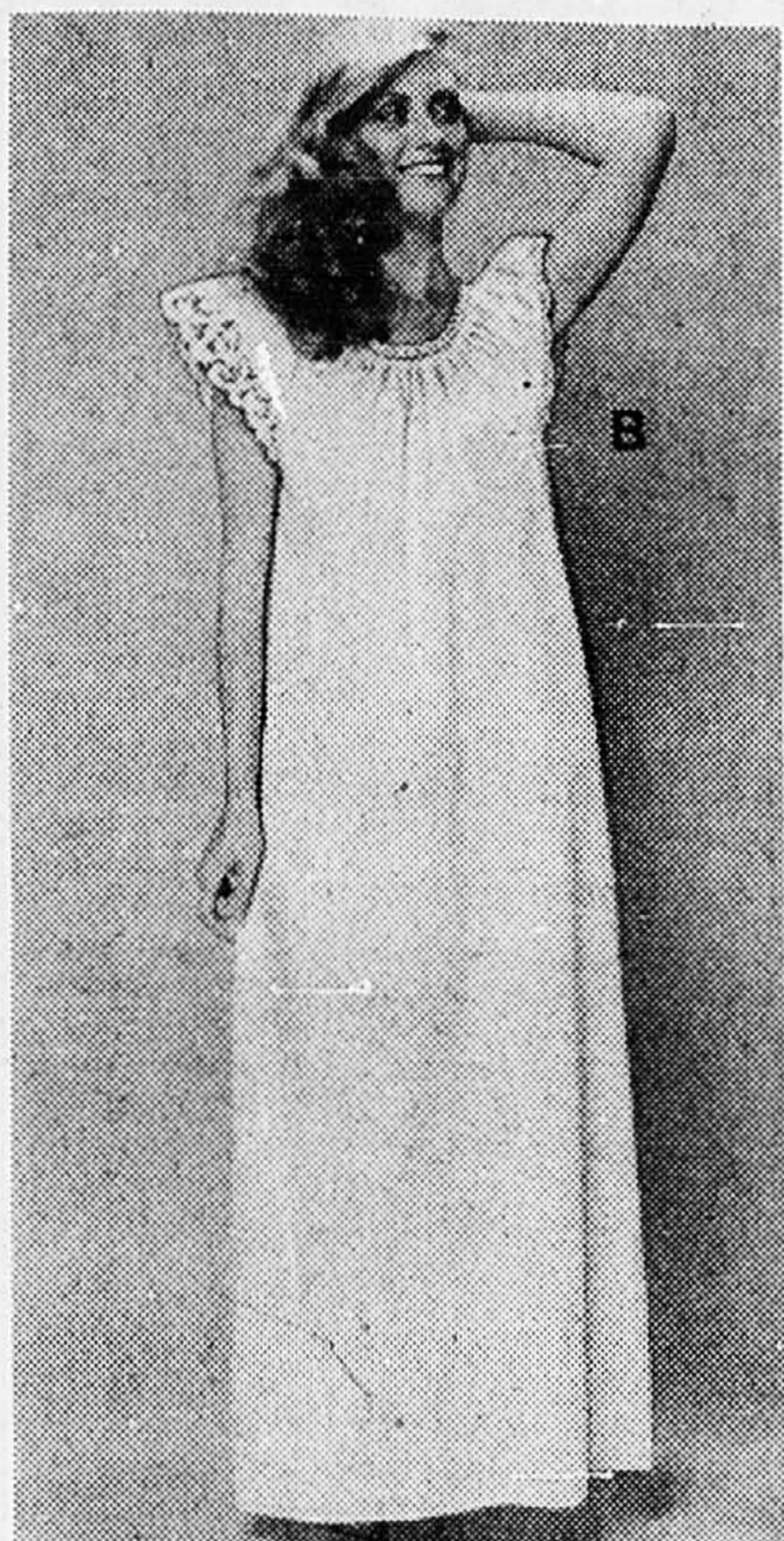
Gynécologie, Ophtalmologie, Médecine interne, Pédiatrie, Dermatologie

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi à vendredi (les congés inclus) 9h à 21h
Samedi..... 10h à 17h
Dimanche..... 10h à 14h

MÉDECINE FAMILIALE — SERVICE D'URGENCE DE 24 H

TÉL. 731-1186



Robes de nuit «French Maid» en polyester/coton

Robes de nuit légères et féminines en tissu 65% polyester / 35% coton rehaussées de dentelle, de nervures et de broderie. Choisissez-en plusieurs... elles sont si jolies!

A. Longue robe de nuit à encolure carrée. Garniture dentelle, volants aux épaules et nid d'abeille. Rose, pâle, bleu ou jaune. P, M.

Prix Simpsons **16⁹⁹**

B. Longue robe de nuit à encolure ronde. Manches genre cape, garniture de dentelle festonnée. Rose pâle, bleu ou jaune. Taille moyenne.

Prix Simpsons **12⁹⁹**

C. Longue robe de nuit à encolure carrée. Bretelles et insertions en dentelle, ourlet volanté. Rose pâle, bleu ou jaune. P, M.

Prix Simpsons **12⁹⁹**

D. Longue robe de nuit à taille empire. Bretelles en dentelle, cordage brodé, taille à cordon coulissant, ourlet volanté. Blanc. Tailles — petite et très petite seulement. Pour achat en personne.

Prix Simpsons **16⁹⁹**

E. Courte robe de nuit à encolure ronde. Empiècement garni broderie trapunto multicolore. Blanc, rose pâle ou bleu. P, M, G.

Prix Simpsons **10⁹⁹**

F. Courte robe de nuit à encolure carrée. Empiècement brodé. Rose pâle ou bleu. Taille moyenne seulement.

Prix Simpsons **10⁹⁹**

Veuillez indiquer un second choix de coloris
Rayon 326, au quatrième, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



Robe polyester avec vos initiales

Prix Simpsons

\$35

Enfin un vêtement vraiment personnalisé! Robe maillot-T 100% polyester lavable arborant vos initiales à appliquer avec fer à repasser... et cela sans frais supplémentaires! Elle est légère, confortable... et tellement jolie! Beige chameau, vert, pourpre ou bourgogne. Tailles 8 à 16.

Voici comment apposer vos initiales:

- Placez les initiales à l'endroit désiré sur la robe.
- Régler le fer à repasser pour tissus synthétiques (chaleur élevée).
- Placez un linge sur les initiales.
- Pressez pendant 30 secondes.

Rayon 307, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

LE MANTEAU QUE VOUS CONVOITEZ! RICHEMENT RÉCHAUFFÉ D'UNE FOURRURE GRAND LUXE... DE 319.⁹⁹ À 479.⁹⁹



ET C'EST MAINTENANT QUE VOUS DEVEZ PROFITER DE CE GRAND ÉVÉNEMENT CHEZ SIMPSONS



Venez vite faire votre choix! Vous trouverez le manteau de vos rêves. Imposante collection de manteaux de laine ou laine mixte rehaussés de chaude et luxueuse fourrure. Seulement quelques modèles sont ici représentés.

- Seyante coupe princesse ou modèles à devant droit ou croisé, semi-ajustés. Triplure et chamois au dos pour plus de protection contre le froid.
- De manufacturiers canadiens réputés, ils sont confectionnés avec soin. Simpson's est l'endroit rêvé pour trouver le manteau que vous cherchez.
- Garniture de renard norvégien, à pointes blanches, renard croisé, doré ou chat sauvage, décoloré.
- Le choix des couleurs comprend les riches tons de baies, les doux tons chameau et les noir et brun classiques.
- Tailles: petites 10 à 18; moyennes 10 à 20; demi-tailles 16½ à 24½.

Plan mise-de-côté. Il suffit d'un dépôt de 10% au moment de l'achat. Votre manteau sera entreposé sans frais jusqu'à l'automne; vous pourrez alors payer le solde comptant ou le porter à votre compte Simpson's.

Rayon 301, au troisième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Pour achat en personne seulement.